Arts plastiques, visuels et de l’espace

SCÉNOGRAPHIE

Profil d’enseignement — 2e cycle

Année académique
2022-2023

La Cambre

Scénographie

La scénographie, c'est interroger l'espace de l'homme et de sa représentation dans toutes ses dimensions. Aussi, donnant corps au texte, la scénographie pourrait se définir comme l'art qui met en tension le sujet / corps avec l'espace et le temps. La création scénographique nécessite une réflexion permanente qui interroge la notion de la représentation dans son entièreté et une remise en question constante des matériaux et outils qu'elle utilise, mobilisant ainsi différentes formes d'expression. Inscrit au sein d'une école d'arts, l'enseignement de la scénographie se veut transdisciplinaire, en dialogue permanent avec les différentes disciplines artistiques, lorsque la question de l'espace et de la représentation occupe une place centrale.

La notion d'espace / temps, l'inscription du corps dans ce même espace ainsi que le rapport au public (configuration du rapport scène / salle, acteurs / spectateurs ou espace urbain / habitant), constituent la colonne vertébrale de nos applications. Tout en considérant le théâtre - et son corollaire, la dramaturgie - comme articulation centrale de la formation (le théâtre étant le référant qui jalonne et structure les quatre premières années de formation), les étudiants sont appelés à questionner l'espace de la fiction, de la narration, quel que soit son champ d'application, qu'il relève du théâtre et des arts vivants, du cinéma, de la scénographie urbaine, de l'expographie et de la muséographie, de l'installation, de la photo, …

Le deuxième cycle offre à l'étudiant de nombreux choix dans la construction d'un programme individuel. La deuxième année du Master, consacrée au diplôme, donne aux étudiants la possibilité de développer un projet personnel et singulier en questionnant librement la question de l'espace et de la narration dans son entendement le plus large.

Référentiel de compétences

En l'occurrence, au terme de sa formation de master en arts plastiques, visuels et de l'espace, orientation Peinture, l'étudiant doit être capable de :

1. conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réaliser des oeuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;

2. acquérir des connaissances hautement spécialisées et des compétences faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en oeuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;

3. mettre en oeuvre, articuler et valoriser, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires;

4. mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;

5. agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;

6. assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;

7. présenter leurs productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des oeuvres selon des modalités adaptées au contexte ;

8. développer et intègrer un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

Arts plastiques, visuels et de l’espace

SCÉNOGRAPHIE

Profil d’enseignement — 2e cycle

FINALITÉ SPÉCIALISÉE

La Cambre

DEUXIÈME CYCLE
Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

Option 14 - SCÉNOGRAPHIE

2022 - 2023

			Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.14.5	**SCENOGRAPHIE : ATELIER 1**		1 + 2	**36**	**540**	**30,00%**
	A120.D0083	Scénographie : atelier		28	420	23,33%
	A120.D0409	Scénographie : pratiques		8	120	6,67%
UE 1.14.6	**SCENOGRAPHIE : ATELIER 2**		1 + 2	**40**	**600**	**33,33%**
	A120.D0410	Travail artistique de fin d'études		29	435	24,17%
	A120.D0411	Travail de fin d'études : dossier		6	90	5,00%
	A120.D0412	Travail de fin d'études : installation		5	75	4,17%
UE 2.00.4	**TRANSDISCIPLINARITE 1**		1 + 2	**10**	**150**	**8,33%**
	A120.D0547	Scénographie : module transdisciplinaire OU		10	150	8,33%
	***	Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix) :				
UE 2.00.5	**TRANSDISCIPLINARITE 2**		1 + 2	**10**	**150**	**8,33%**
	A120.D0548	Scénographie : module transdisciplinaire OU		10	150	8,33%
	***	Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix) :				
UE 5.14.5	**PRATIQUE PROFESSIONNELLE, Stage**		2	**5**	**75**	**4,17%**
	P003.D0524	Stage externe		5	75	4,17%
UE 7.01.4	**ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 1**		1	**2**	**30**	**1,67%**
	G100.D0166	Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
UE 7.02.4	**DROIT D'AUTEUR 1**		1	**2**	**30**	**1,67%**
	G100.D0174	Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
UE 7.03.4	**ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 2**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0167	Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
UE 7.04.4	**DROIT D'AUTEUR 2**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0175	Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
UE 7.05.4	**PHILOSOPHIE ESTHETIQUE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0173	Philosophie : esthétique		2	30	1,67%
UE 7.06.4	**ANALYSE DE TEXTES**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G100.B0253	Littérature : Analyse de textes		2	30	1,67%
UE 7.07.4	**ART CONTEMPORAIN (EN)**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0787	Histoire et actualité des arts : art contemporain (EN)		2	30	1,67%
UE 7.08.4	**HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0176	Histoire et actualité des arts : architecture		2	30	1,67%
UE 7.09.4	**ARTS DE LA SCENE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0178	Histoire et actualité des arts : arts de la scène		2	30	1,67%
UE 7.10.4	**HISTOIRE DU CINEMA**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0179	Histoire et actualité des arts : cinéma		2	30	1,67%
UE 7.11.4	**HISTOIRE DE LA MUSIQUE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0180	Histoire et actualité des arts : musique		2	30	1,67%
UE 8.01.5	**APRES L'ECOLE 1**		2	**5**	**75**	**4,17%**
	G100.D0181	Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école) 1		5	75	4,17%
UE 8.02.5	**APRES L'ECOLE 2**		2	**5**	**75**	**4,17%**
	G020.D0182	Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école) 2		5	75	4,17%
UE 8.03.5	**METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 1**		1 + 2	**5**	**75**	**4,17%**
	G120.D0183	Méthodologie de la recherche 1		5	75	4,17%
UE 8.04.5	**METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 2**		1 + 2	**5**	**75**	**4,17%**
	G120.D0791	Méthodologie de la recherche 2		5	75	4,17%
		Total		**120**	**1800**	**100,00%**

2 cours à choisir

1 séminaire à choisir

DEUXIÈME CYCLE
Option 14 – SCÉNOGRAPHIE

UE 1.14.5 SCENOGRAPHIE : ATELIER 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 36
Prérequis : -
Corequis : -

A120.D0083 Scénographie : atelier

28 crédits, 420h
Activité obligatoire
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :

- Parallèlement à l'évolution contemporaine des arts vivants, la scénographie de spectacle connaît une trajectoire semblable à tous les autres champs artistiques en se construisant en rupture et par opposition. Les arts de la scène ne se pratiquent plus selon le modèle des traditions mais selon les préceptes de la modernité et des avant-gardes. Comme les autres pratiques artistiques, le scénique n'est pas stable. Il n'y pas ***le*** spectacle, mais des états sans cesse différents de cet art, et la scénographie participe à ce renouvèlement. Une constante remise en cause des scènes traditionnelles est l'élargissement des espaces théâtraux, avec des déclarations manifestes tel que Kantor qui dit « pouvoir jouer partout, même au théâtre » ou Antonio Arauja qui dit « vouloir jouer partout sauf au théâtre ». Toutes les options sont ouvertes dans le théâtre d'aujourd'hui, y compris la scène traditionnelle. Au regard de ces observations, la scénographie contemporaine est démultipliée dans ses applications et ses fonctions.
- Dans ce contexte de mutations, réfléchir à ces nouveaux enjeux et tenter de proposer une définition de la scénographie contemporaine semble être une obligation déontologique. Dans cet esprit la première année de Master se pense comme une période de prospection sur des questions de fonds pour interroger la scénographie d'aujourd'hui.

Méthode :

- Exercice et projet dévelloppé avec un artiste plasticien et/ou scénographe. Réalisation échelle 1/1
- Collaboration avec le Master danse dans le cadre de trois workshop, a la Raffinerie du plan K, centrés sur le son, la lumière et l'espace. Encadrement par des professionels et professeurs de l'INSAS.
- Possibilité de stage dans le cadre d'une collaboration avec les festival les récréatrale – Burkina Faso.
- Collaboration avec l'école de la Manufacture de Lausanne et le pavillion Bosio de Monaco. Travail en groupe autour d'un matériau littéraire et réalisation d'un projet à l'échelle 1/1 sur le plateau du CUBE, espace de résidence.
- Constitution et formulation d'une ébauche de projet personnel dans lequel l'étudiant identifie et circonscrit ses préoccupations et sa démarche.

Acquis d'apprentissage :

- Révéler une maturité dans la maitrise de la méthode de dévelloppement d'un projet au niveau conceptuel, artistique et technique.
- Dévellopper des projets avec une autonomie méthodologique et une singularité conceptuelle et artistique.
- Proposer une démarche prospective et expérimentale en regard avec la création contemporaine en générale et création scénographique en particulier.
- Travailler de manière collective et collaborative, tant au sein des travaux en équipe que dans la nature transcidisplinaire des cours et des intervenants.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
  évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
  évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français.

A120.D0409 Scénographie : pratiques

8 crédits, 120h
Activité obligatoire
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :
- workshops et exercices de type court portant sur des champs d'activités artistiques en dialogue direct avec la scénographie ;
- interroger l'espace, la scénographie, la représentation à travers différentes approches : son, image, pratique urbaine, installations,…

Méthode :
- Par une approche pratique immédiate et immersive de l'espace, ces exercices visent à amener l'étudiant à interroger la scénographie à travers un regard différent et inattendu.

Acquis d'apprentissage :
- être capable d'appréhender et de pratiquer la scénographie dans des perspectives non théâtrales ;
- pratiquer l'espace à travers des outils liés, directement ou indirectement, à la scénographie ;
- sculpter et travailler l'espace à travers un outil technique spécifique.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
  évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
  évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français.

UE 1.14.6 SCENOGRAPHIE : ATELIER 2

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 40
Prérequis : UE 1.14.5
Corequis : -

A120.D0410 Travail artistique de fin d'études

29 crédits, 435h
Activité obligatoire
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :
- Réalisation d'un projet personnel qui développe une réflexion pratique dans le champ de la scénographie.
- Ce projet peut prendre la forme d'une installation plastique, d'un projet pour une réalisation, d'un projet professionnel ou d'une étude approfondie pour un champ d'application spécifique de la scénographie.

Méthode :
- L'étudiant développe sa propre méthode qui résulte du sujet et du média développés dans son projet personnel.
- L'avancement du projet de l'étudiant est accompagné durant toute l'année par l'équipe pédagogique de l'option.
- Durant ce suivi, à plusieurs reprises, l'étudiant devra proposer un «geste artistique» *in situ*, où il expérimente un des aspects de son projet, au travers d'un média spécifique et dans un cadre précis.

Acquis d'apprentissage :
- être capable de mettre en place une méthode adaptée à son projet personnel et de faire progresser sa création ;
- arriver à mener une recherche originale et à questionner le contexte historique, culturel et le cadre spécifique du projet ;
- être apte à mettre en valeur les connaissances et compétences pluridisciplinaires acquises durant le cursus ;
- acquérir des outils plastiques, techniques et culturels permettant d'intégrer le milieu professionnel ;
- pouvoir communiquer plastiquement et verbalement un projet en intégrant le vocabulaire spécifique et les codes liés aux différents champs d'application de la discipline ;
- être apte au dialogue avec les autres intervenants sur un projet ;
- être capable de respecter les impératifs de calendrier et de budget imposés par chaque production.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
  évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
  évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

A120.D0411 Travail de fin d'études : dossier

6 crédits, 90h
Activité obligatoire
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :
- Réalisation d'un dossier relatif au projet de fin d'études. Ce dossier comprend :
    - la rédaction d'une note d'intention structurée qui rend compte de la thématique, du point de vue, du média utilisé, du rapport au regard (visiteur/spectateur) et du rapport à la scénographie ;
    - les textes de référence et de soutien dramaturgique au projet ;
    - des références iconographiques légendées, de plasticiens, spectacles...
- Ce dossier est mis en page, relié et imprimé en 3 exemplaires.
- Présentation visuelle, sous forme de portfolio, de l'ensemble du travail mené par l'étudiant durant l'ensemble de son cursus. Ce portfolio est structuré, légendé et «imprimé» en un exemplaire.

Méthode :
- Le dossier relatif au projet suit l'évolution de celui-ci. Il est présent à chaque rendez-vous avec le corps professoral. Il est le reflet de la réflexion menée et affinée au cours du processus de création. A chaque étape, il est rédigé et mis en page, ceci jusqu'à l'aboutissement du projet.
- Le portfolio est réalisé sans validation du corps professoral. Il prend la forme appropriée à communiquer au mieux le cursus artistique de l'étudiant. Il peut contenir des projets extérieurs à l'école et la sélection de ceux-ci est réservée à l'étudiant.

Acquis d'apprentissage :
- être capable d'analyser son propre processus de création ;
- enrichir son projet personnel des apports historiques, littéraires et plastiques ;
- être apte au dialogue avec les intervenants et à la redéfinition de ses axes de création.
- pouvoir rédiger, en chapitres distincts et structurés, les différents points demandés (point de vue, média utilisé, rapport au regard (visiteur/spectateur), rapport à la scénographie...).

Évaluation :
- évaluation continue par le professeur responsable du cours : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

A120.D0412 Travail de fin d'études : installation

5 crédits, 75h
Activité obligatoire
Professeurs : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu
- Réalisation d'une installation *originale* présentant le projet de fin d'études. Cette installation pourra être la présentation (sous forme d'exposition) de la recherche du travail de fin d'études ou la réalisation à l'échelle 1 du projet lui-même. Elle devra s'inscrire dans le champ large de la scénographie et rendre compte de la réflexion de l'étudiant sur la question de l'espace et de la représentation.
- Cette réflexion personnelle pourra utiliser librement les outils de la scénographie.
- L'installation devra répondre aux demandes et qualités requises suivantes :
    - adéquation entre le sujet du projet et sa réalisation ;
    - présentation répondant aux demandes du monde professionnel tant au niveau de l'aboutissement de la proposition artistique qu'au niveau de sa réalisation par les solutions techniques développées.

Méthode :

- L’installation pouvant être le sujet même du travail de fin d’études (une scénographie) ou du moins le moyen de présentation du travail de fin d’études (exposition de maquettes d’une scénographie), elle sera, dès le début des recherches, au centre des préoccupations de l’étudiant. Au fil des rendez-vous avec l’équipe pédagogique, une attention très particulière sera accordée à cette question.
- L’installation étant de façon intrinsèque une scénographie, elle évoluera obligatoirement avec le projet tout au long du processus de recherche et de création.
- L’étudiant réalisera son installation dans un lieu défini et imposé, il devra adapter son projet aux qualités du lieu et aux normes imposées (temps d’installation, dimension du lieu, accessibilité, respect des normes de sécurité, etc.).

Acquis d’apprentissage :

- exposer, scénographier le projet de fin d’études, selon des modalités adaptées au contexte ;
- conduire un projet personnel jusqu’à sa réalisation, lorsque l’installation constitue en elle-même le projet de fin d’études ;
- préparer et organiser le travail, en ce compris le travail de démontage ;
- s’entourer des partenaires nécessaires à la réalisation du projet en constituant une équipe technique (éclairage, son, construction, patines, effets spéciaux, régie, etc.) ;
- évaluer la faisabilité d’un projet en tenant compte de toutes les données relatives à celui-ci ;
- établir et respecter un calendrier précis des tâches ;
- diriger une équipe technique et artistique ;
- établir un devis précis et s’y tenir.

Évaluation :

- évaluation par l’équipe pédagogique de l’option à l’issue de l’exposition : 50%
- évaluation par un jury artistique à l’issue du deuxième quadrimestre : 50%

Langue d’enseignement :

- français.

UE 2.00.4 ET 2.00.5 TRANSDISCIPLINARITÉ 1 ET 2

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 10 par UE
Prérequis : -
Corequis : -

A120.D0547-D0548 Scénographie : module transdisciplinaire

10 crédits, 150h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas un CASO
Professeur : Intervenant désigné sur base annuelle

Contenu :

Le module propose, complémentairement aux travaux réalisés dans le cadre de l'UE Atelier, une formation artistique dans une discipline connexe à celle de l'option.

Le module est organisé selon l'un des quatre dispositifs suivants :

- Module commun à deux ou plusieurs options.
- Module disciplinaire ouvert aux étudiants d'autres options.
- Module réservé aux étudiants de l'option et confié à un enseignant spécialiste d'une discipline connexe.
- Module disciplinaire coorganisé avec une institution extérieure –école supérieure ou université, institution culturelle, association, etc.

Le contenu précis de ce module et son dispositif sont définis, chaque année, à la rentrée académique.

Méthode :

- Atelier pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)

10 crédits, 150 h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas le module transdisciplinaire : 1 cours à choisir parmi les six.
Professeur : selon le cours choisi — Voir www.lacambre.be > cursus > cours artistiques communs de 2e cycle

Contenu :
Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiants, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant.

Cours proposés :
1. Art en réseau
2. Audio - vidéo
3. Illustration,
4. Livre /édition
5. Performance et arts du corps

Méthode :
- Travail en atelier.
- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du medium comme moyen d'expression.
- Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :
- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :
- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par le jury artistique, en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

1. Art en réseau

Professeur : Valérie Cordy, valerie.cordy@lacambre.be

Contenu :
A la croisée de deux dimensions du travail artistique :
- Une dimension de recherche d'excellence interdisciplinaire qui permet d'approcher le numérique comme un élément intégré, voire comme sujet d'autres disciplines. Le numérique a des spécificités comme l'interactivité, l'algorithmique, le processus computationnel, le génératif, etc. Interdisciplinaire et anti-hégémonique, l'expérience découlant de cette pratique est que les étudiants inscrits au cours s'enrichissent dans leur(s) discipline(s) « de base ».
- Une dimension de recherche de lien social dans l'objet artistique et dans sa forme ; à partir du flou de l'époque en termes de questionnements sociétaux et culturels ; en même temps, le « pourquoi » consubstantiel à la fin de la création est indissociable du « pourquoi » des moyens utilisés et mis en scène au sens large.

Les Arts numériques sont au carrefour de ces deux dimensions :
- pris dans une acception stricte : création d'objet artistique au moyen de la programmation d'ordinateurs ;
- en tant que producteurs d'effets dans les autres disciplines artistiques ;
- comme nouveaux outils d'écriture : traitement et diffusion audio-visuels, réseaux sociaux, smartphones ;

- en tant qu'outils offrant la vitesse de réaction nécessaire à ce que le questionnement artistique suive les évolutions sociales : médias, données, moyens d'expressions polymorphes ;
- comme objets de questionnement de l'économie artistique (avec, par exemple, pour ce qui concerne la propriété intellectuelle, le logiciel libre, la valeur ou la rétribution du travail) qui amènent naturellement des questions équivalentes dans la société prise dans son ensemble.

Méthode :
- Un travail d'équipe est nécessaire à l'approche des arts numériques qui mettent en œuvre des compétences techniques et conceptuelles très larges. Le choix des intervenants est donc essentiel. Il peut se faire en fonction des thématiques envisagées mais une équipe pluridisciplinaire de base est nécessaire.
- Le principe de croisements des matières à enseigner. Par essence, les arts numériques peuvent se retrouver dans les contenus et les contenants. Il est impératif d'interroger toutes les matières qu'ils peuvent influencer afin de comprendre leur essence et maîtriser tant au niveau conceptuel et artistique, que philosophique et technique, leurs effets.
- L'apprentissage permanent est la base des arts numériques et de leur pratique. Ce qui est nouveau aujourd'hui est obsolète demain. Il faut faire comprendre à l'étudiant qu'il doit se mettre en mouvement permanent et l'enseignant doit continuer à se former en permanence. Apprendre à apprendre, mais pas que : aussi apprendre à oser apprendre.
- Un travail d'équipe sur les questions techniques et artistiques : la porosité entre les pratiques est nécessaire aux étudiants pour développer leurs propres sensibilités et engagements dans les disciplines choisies.
- Connaissance des principaux logiciels et environnements de programmation open source (mais il est nécessaire de maîtriser également les logiciels propriétaires).
- Etude de la question des droits intellectuels (nouvelles pratiques, jurisprudence et lois sur les droits d'auteurs : copyright/copyleft, logiciels libres et open source, creative commons…) Parce qu'il n'y a pas d'existence sans co-existence, créer du sens c'est créer du commun, l'accent sera mis sur le partage plutôt que sur l'appropriation.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression et techniques diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire par écrit et à l'oral ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

2. <u>Espaces audio-vidéo</u>

Professeurs : Geoffroy De Volder, geoffroydevolder@gmail.com
et Patrick Codenys, patrick.codenys@telenet.be

Contenu :
Le cours est ouvert à une dizaine d'étudiants de Master, toutes options confondues.
Il a pour objectif de développer les projets audio-visuels des participants au sein d'une cellule de recherches théoriques et pratiques. C'est un atelier d'explorations pointues, de perfectionnement et non un cours d'initiation.
Il s'adresse à des étudiants ayant déjà une expérience et une pratique de projets confrontant les rapports image/son, questionnant tant le medium que le corps et l'architecture, la mise en espace, la performance, l'installation et les technologies (high and low), avec une exigence technique, conceptuelle

et de gestion tant spatiale qu'acoustique.
Les différents paramètres audio, lumineux et visuels seront auscultés et peaufinés dans les projets des participants tant dans leurs rapports à l'espace / mouvement / temps que dans la gestion pratique, et optimale de leur installation et de la manière dont ils sont donnés à voir, donnés à être expérimentés par le corps du spectateur.
Une attention accrue et une pratique dynamique, ouverte sur le monde contemporain et ses crises en temps réel, ses préoccupations sociales, sociétales et politiques, et leurs répercussions en soi-même et dans nos interactions avec les autres, toucheront de près à la mise en demeure du présent par des images qui ambitionnent d'interroger l'exigence - pour l'atteindre - de ce que Michel Foucault intitulait "le courage de la vérité".

Méthode :
- Fonctionnant à la manière d'un atelier, le cours se veut un espace d'apprentissage, de découvertes, d'expérimentation et de « prise de risques », ouvert à l'inattendu dans lequel chaque étudiant engage un projet conséquent alliant sens, fond et forme. Il s'agit d'atteindre une symbiose entre le medium et l'artiste par un travail expérimental propre aux laboratoires de recherche.
- Seront travaillés, individuellement et collectivement, la substance, le contenu, la conceptualisation, la présentation et la mise en œuvre des projets, générant ainsi des espaces physiques, mentaux voire technologiques confrontant en temps réel du *perceptible* neuf grâce à un accrochage conséquent où puisse pénétrer le souffle de l'essentiel, du prioritaire et de l'urgence en actes.
- Chaque année, un ou plusieurs artistes invités participent aux travaux de l'atelier, échangeant ses/leurs impressions autour des créations des étudiants afin d'aider au perfectionnement individuel de leurs propositions plastiques.
- Le cours se conclut par une mise en espace collective des travaux réalisés.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

3. Illustration

Professeur : Pascal Lemaitre, pascal.lemaitre@lacambre.be

Contenu :
L'illustration doit être comprise comme la réalisation d'une œuvre plastique intégrant ou se référant à un texte, que celui-ci soit manifeste ou latent, et à laquelle tout moyen d'expression utilisant un support plan peut concourir. Les qualités spécifiques de l'illustration résident dans l'approfondissement des relations entre composante plastique et composante textuelle.

Méthode :
- le cours, essentiellement pratique, s'appuie sur la diversité des moyens d'expression et techniques antérieurement acquis par les étudiants ;
- un écrivain, un auteur visuel, un typographe, un éditeur et une comédienne accompagnent les étudiants dans le développement de leur projet personnel ;
- analyse du texte au niveau du style et du sens + contexte ;
- étude comparative ;

- lecture orale pour compréhension et rythme ;
- transposition corporelle pour interprétation et dessin au niveau contenu et geste ;
- transposition typographique et mise en page ;
- travail de rythme visuel via synopsis dessiné ;
- recherche graphique ;
- amélioration du dessin au niveau de la forme et du trait ;
- travail de mise en couleur ;
- choix du support et media : livre, accrochage, projection avec voix, etc ;
- présentation en groupe et présentation au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement :
- français et anglais

4. <u>Livre</u>

Professeur : Alexia de Visscher, alexia.devisscher@lacambre.be

Contenu :
Ce cours vise à interroger la question du livre dans le cadre d'une pratique artistique en école d'art et à venir la confronter au champ de l'art en général et en rapport avec les mutations contemporaines liée à la chaine du livre.
- interrogation du medium du livre à travers l'élaboration d'un livre en lien avec la pratique d'atelier ;
- apprentissage des différentes méthodes d'inscription et de structuration de contenu en lien avec l'objet, et développement d'une réflexion sur le rapport contenu/forme ;
- réalisation et production d'une édition ;
- multiplication, diffusion et présentation publique de l'objet en fin de cours.

Méthode :
- initiation aux différentes techniques de réalisation d'un livre (reliure, impression...) ;
- initiation à la théorie du livre et du montage ;
- initiation à l'histoire du livre d'artiste.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

5. Performance et arts du corps

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

Ce cours approche l'individu comme matériau de l'œuvre et le corps performant. L'atelier s'adresse à tout étudiant désireux de développer des stratégies performatives dans sa pratique artistique, qu'elles soient « live », destinées à trouver une transcription visuelle, sonore, spatiale, ou encore liées au processus de la création. Une série d'intervenants sont présents, porteurs d'esthétiques de la performance diverses, voire opposées. La question de la performance est envisagée successivement comme réponse au contexte social et politique, expérimentation du corps comme véhicule de sens, écriture à montrer, transformation en actes du vocabulaire de l'internet, rencontres avec des matériaux physiques, etc.

Méthode :
- Six semaines de pratique expérimentale, ponctuées par deux ou trois rencontres plus théoriques ouvrant sur d'autres possibles, se clôturent par un moment de présentation publique, à la Cambre – ou dans l'espace public avoisinant.
- En janvier, l'évaluation prend la forme d'un atelier sur la production des traces des performances créées durant le cours.
- Durant les Journées Portes ouvertes de la Cambre, une autre confrontation avec un public « non choisi » peut avoir lieu, dans la mesure où cela est compatible avec le travail de l'étudiant au sein de l'option dont il est issu.
- Hors les murs de la Cambre, d'autres possibilités sont ouvertes au deuxième quadrimestre, là aussi en fonction de la compatibilité avec le travail dans l'option –aux Halles, au Kaaitheater, au BRASS...

L'approfondissement théorique et historique se fait dans le cadre du cours « Histoire et actualité des arts de la scène », donné par Antoine Pickels au deuxième quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique pendant le 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- Français

UE 5.14.5 PRATIQUE PROFESSIONNELLE, Stage

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 3
Nombre de crédits : 8
Prérequis : -
Corequis : -

P003.D0524 Stage externe

5 crédits, 75h
Activité obligatoire
Professeurs : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :
- Stage de pratique scénographique en milieu professionnel ou semi-professionnel dans le domaine théâtral ou cinématographique.
- Conception et/ou réalisation de scénographies, de costumes pour spectacles / films dans le cadre d'un festival, d'un spectacle de fin d'études, d'un exercice cinématographique.

Méthode :
- Immersion dans une réalité de production théâtrale, cinématographique, d'exposition, en dialogue constant avec les différents intervenants professionnels des domaines spécifiques à la pratique tels que metteurs en scène, éclairagistes, costumiers, ingénieurs du son, constructeurs, chef opérateur, réalisateur, curateur, …
- L'encadrement vise à amener l'étudiant à questionner le média utilisé et à développer une sensibilité artistique originale tout en répondant à une demande précise.
- Un rapport de stage est demandé pour rendre compte de la démarche artistique et technique.

Acquis d'apprentissage :
- intégrer le monde professionnel dans une pratique de terrain ;
- répondre aux multiples attentes spécifiques à la discipline scénographique : conception de scénographies et costumes, aménagement et équipement d'espaces de représentation, régies de spectacles, élaboration de plans techniques, organisation et suivi de la construction ;
- prendre conscience de l'ensemble des champs d'actions de la discipline scénographique, en étant confronté à la question technique : établir un devis et s'y tenir, établir les plans techniques, diriger une équipe de construction, réaliser le suivi d'un projet de la conception à la présentation au public ;
- se confronter aux contraintes de terrain : pouvoir s'adapter et répondre rapidement aux demandes particulières en envisageant des solutions adaptées aux conditions spécifiques du terrain ;
- apprendre et respecter les modalités du travail en équipe ;
- se responsabiliser d'une partie ou de l'entièreté de la production ;
- rédiger un compte rendu écrit sous forme de rapport objectif accompagné d'un regard critique sur le travail effectué quant aux méthodes, ainsi qu'aux résultats ;
- développer une réflexion critique sur les conditions d'exercice du métier de scénographe.

Évaluation :
- Validation du stage par le maître de stage.
- Evaluation par l'équipe pédagogique sur base du rapport de stage.

Langue d'enseignement :
- Français ou anglais.

UE 7.01.4 ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.D0166 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Partant du constat que toutes pratiques artistiques soient directement et/ou indirectement informées par un ancrage dans une société déterminée (d'un point de vue tant culturel, qu'économique et politique), ce premier module du cours s'articulera entre autres sur la pratique de Joseph Beuys ayant interrogé cette problématique de l'articulation art/société à partir du développement du principe de « sculpture sociale », lequel principe fut mis en forme par l'artiste dans une multiplicité de directions. Le travail de Joseph Beuys est en effet pluriel, comportant sculptures, dessins, interventions, happenings, projets activistes, engageant une nouvelle compréhension du statut de l'œuvre d'art dans la relation directe qu'elle implique et qui la définit avec la société. Comme en attestent par exemple ses multiples projets tentant d'activer le principe de démocratie directe. À partir de ce socle, il s'agira ensuite d'analyser le travail de différents artistes qui ont été/sont liés de manière directe ou indirecte soit à la figure de Beuys soit à la notion de « sculpture sociale » afin de voir comment celle-ci a pu être réactualisée dans leurs travaux respectifs, constituer autant une réponse, une mise en crise, voire un prolongement. Il s'agira ainsi de voir comment aux États-Unis à la même période le travail collaboratif d'Yvonne Rainer et de Robert Morris, notamment par le biais de la relecture qu'ils firent d'Herbert Marcuse et de l'indéterminé cagéen, put constituer une réponse aux stratégies activistes de Beuys. Partant de cette notion de « sculpture sociale », et d'une lecture critique de celle-ci (de ces apories et des phantasmes qu'elle véhicule) nous poursuivrons par une lecture détaillée du rapport pouvoir/société réalisée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France consacrés au bio-politique à la fin des années 1970, une lecture qui permettra de mieux saisir les enjeux, toujours vifs et décisifs à l'heure actuelle, de la question générale qui animera le cours, nécessitant d'établir une analyse des principes structurant un étant donné sociétal afin de comprendre les formes qui en résultent.

Méthode :

- Cours ex cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques.
- Une attention particulière est également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen du premier module est écrit. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Langue d'enseignement :
- français

Sources :
Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

UE 7.02.4 DROIT D'AUTEUR 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.D0174 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Claude Katz, claude.katz@lacambre.be

Contenu :
- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Sources du droit d'auteur. Position parmi les différents droits intellectuels.
- Naissance du droit d'auteur - définition de l'œuvre protégeable, accompagné de nombreux exemples
- Durée et titularité du droit d'auteur.
- Quels droits ? Patrimoniaux et exceptions. Moraux (intégrité - divulgation - paternité). Exemples.

Méthode :
- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte de la loi de 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins et une série d'«affaires judiciaires».
- Analyse des sources juridiques, des contrats et des procédures à mettre en œuvre.

Acquis d'apprentissage :
- acquérir des réflexes / outils permettant à l'étudiant de protéger ses créations et de les commercialiser ;
- prendre conscience de ses droits -moraux et patrimoniaux- et de ses obligations, en tant que créateur.

Évaluation :
- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :
- français.

Sources :
- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,…

UE 7.03.4 ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 2

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0167 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Le second module du cours sera construit en deux parties. Le module 1 constitue un prérequis souhaité. La première partie se donnera ex cathedra et visera à donner un aperçu général des enjeux liés à la sculpture sociale dans des pratiques contemporaines. Nous verrons comment dans le travail de deux anciens étudiants de Beuys à l'Académie des Beaux-Arts de Düsseldorf, Franz Erhard Walther et Lothar Baumgarten, le principe de « sculpture sociale » se déplace, avec radicalité, tant du côté de Walther, chez qui l'importance accordée à la subjectivité est commutée en une importance accordée à la communauté, que de celui de Baumgarten, dont les travaux peuvent être perçus comme une volonté d'interroger nos structures sociales occidentales par leur mise en contact avec un ailleurs réel et fantasmé. Enfin, nous verrons comment dans des travaux plus récents, de Thomas Hirschhorn et de Pierre Huyghe, le fantasme du « social beuyssien » se trouve relancé (dans les projets de *Monuments* d'Hirschhorn par exemple) ou bien littéralement inquiété par une perspective posthumaniste (dans des travaux récents de Pierre Huyghe).

La seconde partie sera quant à elle constituée de travaux présentés par les étudiants en groupe, de minimum 2 personnes. Il leur sera demandé de cibler un document, qui peut-être de nature diverse (films, œuvres d'art, textes, etc.), ayant un rapport étroit avec le cours et rencontrant de manière étroite les intérêts des groupes. Il s'agira de l'exposer oralement et d'engager à partir de là une discussion commune sur les aspects relevés, pour enfin, à partir de là, fournir une synthèse écrite.

Méthode :

- La première partie du cours se donnera ex-cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques. Une attention particulière sera également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et d'analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.
- La seconde partie sera constituée des exposés des étudiants.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen est écrit pour les étudiants ne présentant pas un travail. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Pour les étudiants présentant un travail, l'évaluation prendra en considération l'ensemble des étapes de celui-ci, depuis la sélection du document à la remise de la synthèse.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

UE 7.04.4 DROIT D'AUTEUR 2

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0175 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Claude Katz, claude.katz@lacambre.be

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Les contrats : en général (art. XI.167. CDE) et les contrats règlementés.
- Internet et les nouvelles technologies
- Droit fiscal et droit de suite. Droits voisins et procédures. Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte légal (le Code de Droit Economique) sur le droit d'auteur et une série d'«affaires judiciaires».

Acquis d'apprentissage :

- Capacité à exploiter ses créations… sans se faire exploiter.
- Conscience des conséquences juridiques de l'exercice de ses droits : Internet , aspects fiscaux.
- Connaissance des procédures en cas de litige.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique.
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,…

UE 7.05.4 PHILOSOPHIE ESTHETIQUE

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

GD020.0173 Philosophie : esthétique

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :
- Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).
- Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant.

Méthode :
- Cours ex-cathedra.
- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :
- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :

- Evaluation continue :
  - Remise d'un premier travail après le congé de printemps
  - Remise d'un second travail en fin de quadrimestre
  - Pas de remise du second travail si le premier n'a pas été remis dans les temps.

  Si les deux exercices ont été remis, l'étudiant.e ne doit pas présenter d'examen écrit en 1ère session. En cas de d'échec en 1ère session, examen écrit en 2ème session

Langue d'enseignement :
- Français.

Sources :
- M. JIMENEZ, *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, Paris, 1997.
- Id., *L'esthétique contemporaine : tendances et enjeux*, Paris, 2004.
- Id., *La querelle de l'art contemporain*, Paris, 2005.

UE 7.06.4 ANALYSE DE TEXTES (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.B0253 Littérature : Analyse de textes

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Virginie Devillers, virginie.devillers@lacambre.be

Contenu :
- le cours d'analyse de textes prend le texte comme un matériau opérationnel composé de façon indissociable d'une forme et d'un contenu. A partir d'un genre (l'autofiction, la poésie…), d'un corpus de textes qui varient tous les deux, trois ans, le cours analyse le fonctionnement d'une vingtaine de textes. Il éclaire les choix opérés par les auteurs en fonction d'une nécessité donnée : stylistique, linguistique, idéologique, etc.

Méthode :
- alternance d'un cours ex cathedra et d'un atelier d'écriture, dans lequel les étudiants sont invités à produire un texte personnel. Cet exercice consiste dans un premier temps à déconstruire les différents clichés liés à la pratique de l'écriture (l'inspiration, le génie littéraire, etc) ; dans un deuxième temps, à comprendre le fonctionnement interne d'un texte. La partie atelier d'écriture est conçue comme un espace de dialogue et d'échange entre les étudiants et le professeur. Quand c'est possible, cette phase du cours se fait en collaboration avec l'option de l'étudiant.

Acquis d'apprentissage :
- connaissance et compréhension des enjeux d'un texte littéraire ou non littéraire.
- compréhension du fonctionnement d'un texte en fonction des choix opérés par l'auteur.
- capacité à produire un texte qui met à distance l'identité du sujet.

Évaluation :
- évaluation continue :

travail au sein de l'atelier d'écriture et présence régulière au cours (20%)
texte de l'étudiant dans sa version la plus aboutie, remise en fin fin quadrimestre (30%)
au terme du quadrimestre, examen écrit qui porte sur l'ensemble de la matière (50%)

Langue d'enseignement :
- français

Sources :

Les étudiants ont accès à un syllabus de textes.

Christine Angot *L'inceste*, Stock, 1999. *Une semaine de vacances*, Flammarion, 2012 ; Gwanaëlle Aubry, Personne, Mercure de France, 2009 ; Chloé Delaume *Les mouflettes d'Atropos*, éditions Farrago, 2000. *Le cri du sablier*, éditions Farrago/Léo Scheer, 2001. *S'écrire. Mode d'emploi*. Publi.net. 2008. *La règle du Je*, PUF (collection Travaux pratiques), 2010. *Une femme avec personne dedans*, Seuil, 2012 ; *Marguerite Duras, Œuvres complètes (tome 1 et 2*), Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2011 ; Guillaume Dustan, Œuvres (tome 1), *Préface et notes de Thomas Clerc*, P.OL., 2013 Hervé Guibert, Suzanne et Louise, roman-photo, Hallier, 1981 ; *Mes parents*, Gallimard, 1986 *L'image fantôme, Minuit*, 1981 ; *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, Gallimard, 1990 ; La pudeur et l'impudeur (film documentaire), 1991 ; Édouard Levé Autoportrait, P.O.L., 2005 Suicide, P.O.L., 2008 ; *Georges Perec W ou le souvenir d'enfance*, Denoël, 1975 ; *La vie mode d'emploi*, Hachette, 1978 ; *Je me souviens*, Hachette, Collection P.O.L., 1978 ; Saint-Augustin, *Les Aveux (Nouvelle traduction des Confessions* par Frédéric Boyer, P.O.L., 2008) ; Jean-Paul Sartre, *Les mots, Gallimard*, 1964 ; Nathalie Sarraute Enfance, Gallimard, 1983 …

UE 7.07.4 ART CONTEMPORAIN EN (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0177 Histoire et actualité des arts : art contemporain (EN)

Turning Point: Conversations in Contemporary Art

Professeur : Stéphanie Mahieu

Contenu:

Ce cours de M1 de type séminaire–débat, se donne en anglais. En partant du constat que le monde de l'art et du design est depuis plusieurs années traversé par des questionnements et de profondes remises en questions, qui reflètent des bouleversements sociétaux beaucoup plus globaux, à la suite notamment des mouvements # MeToo et Black Lives Matter, le séminaire se penchera sur la façon dont le débat est posé dans le monde anglophone. Sur la base de cas récents, il élargira la discussion aux questions de genre et de postcolonialité aux sein des mondes de l'art. Si un tel débat est aujourd'hui également présent dans le monde francophone, la plupart de ses termes, et la nature même des controverses, renvoient au contexte anglophone : cultural appropriation, culture wars, cancel culture, safe space, 'woke', moment of reckoning, autant de termes qui renvoient à des controverses récentes, en particulier sur la scène culturelle américaine.

Méthode:

Le séminaire est organisé sous formes de séance thématiques, renvoyant aux diverses controverses qui ont animé la scène artistique et muséale internationale à partir du milieu des années 2010. Chaque séance débutera par une revue de presse de la semaine. Le matériel pédagogique sera adapté au niveau de maîtrise de l'anglais de chaque participant.e.

Acquis d'apprentissage:

L'objectif principal est d'acquérir des outils analytiques visant à une mise en perspective historique d'événements souvent abordés de manière rapide et volontairement exagérée sur les réseaux sociaux, en proposant un accès direct, en anglais, à des contenus éditorialisés, et en posant, en filigrane, la question de la possibilité même d'un dialogue argumenté à l' «*âge des extrêmes* » (cf Aurelian Craiutu).

En se basant sur la lecture commentée d'articles de la presse généraliste (*The New York Times*, *The Washington Post*, *The Atlantic* et *The New Yorker* pour les Etats-Unis, *The Guardian* pour le Royaume-Uni), d'articles de vulgarisation universitaire (*The Conversation*) et de publications spécifiques à l'art et au design, ce séminaire-débat proposera de poser un regard plus analytique sur des questionnements dont la formulation et les modalités du débat manquent aujourd'hui singulièrement de nuance, en particulier en ligne.

Evaluation:

Contrôle continu (participation en cours sous forme de petits exposés) et remise d'un travail écrit

Langue d'enseignement:

Anglais

Sources:
articles de journaux et ouvrages universitaires

Ault, J. (et al), (1999), *Art Matters: How the Culture Wars Changed America*, NYU Press
Craiutu, A. (2016) *Faces of Moderation. The Art of Balance in an Age of Extremes*, Penn Press
Marchard, O. (2019) *Conflictual Aesthetics. Artistic Activism and the Public Sphere,* Boston, MIT Press
Reilly, M. (2018) *Curatorial activism: towards an ethics of curating*, Londres, Thames & Hudson

UE 7.08.4 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0176 Histoire et actualité des arts : architecture

Professeur : Vincent Heymans, vincent.Heymans@lacambre.be

Contenu :

Le cours aborde l'histoire de l'architecture depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle jusqu'au début du XXIe siècle, à travers les différents mouvements qui se sont succédés ou côtoyés, à la recherche de la notion de modernité. Toute architecture est moderne au moment de son expression, et revendiquée comme telle au moins depuis le Siècle des Lumières, tandis que notre présent sera passé au crible de l'histoire avec le recul du temps. Le positionnement critique de l'observateur vis-à-vis de la production architecturale qui le précède et qui nourrit sa réflexion est fondamental.

Méthode :

L'exposé du cours est de type chronologique et est émaillé de présentations ponctuelles, susceptibles de changer d'une année à l'autre, destinées à illustrer le propos selon des points de vue variés : extraits de films de fiction ou documentaires, visites de bâtiments ou de quartiers, lecture de textes critiques, …

Acquis d'apprentissage :

- Avoir une connaissance générale de l'histoire récente de l'architecture, en suivant la piste de l'expression de la modernité et en soulignant les liens avec les différentes disciplines enseignées à la Cambre.
- Situer l'architecture contemporaine dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes, iconographie et textes, tenu à disposition des étudiants sur support informatique.
- L. BENEVOLO, *Histoire de l'architecture moderne*, vol. 1-4, Paris,1987-1988.
- P. COLLINS, *L'architecture moderne, principes et mutations*, Paris, 2009.
- K. FRAMPTON, *L'architecture moderne. Une histoire critique*, Paris, 2006.

UE 7.09.4 ARTS DE LA SCENE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0178 Histoire et actualité des arts : arts de la scène

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

- Le cours est structuré en trois sections transversales, abordant successivement le corps, l'écriture, et le passage au plateau. Après un examen fouillé de ce qui est à l'œuvre lors de la confrontation d'un corps vivant avec d'autres corps vivants dans un espace dédié à la représentation, sont abordés le corps du danseur et la notion de mémoire du corps ; la notion de corps imaginaire chez le comédien ; le corps « poreux » du performeur ; le corps prothétisé de l'artiste de cabaret, et le « supercorps » de l'artiste de cirque.
- Sur le plan des écritures scéniques, après avoir examiné la nécessité de l'incomplétude de celles-ci, on scrute la structure générale, la question de la dramaturgie d'un spectacle, puis celle de la « langue » employée, et enfin la communication qui l'entoure.
- Le passage au plateau est abordé à travers des exemples de mises en scènes significatives, et l'analyse des différentes composantes du travail scénique, vu en tant que travail collectif réalisé par une équipe artistique et technique.

Méthode :

- Le cours, théorique, s'appuie régulièrement sur des exemples concrets, perçus à travers des actes, des mouvements, des lectures, des partages d'expérience, des visionnements en vidéo, des exercices d'écriture, ou le visionnement de spectacles.
- Un spectacle vu par l'ensemble des étudiants est imposé. L'étudiant doit de son propre chef voir un autre spectacle de son choix.
- Chaque cours est l'occasion d'une information sur des spectacles à l'affiche à Bruxelles.
- Dans le cadre de la section consacrée à l'écriture/au passage au plateau, un artiste est invité pour exposer son processus de travail.

Acquis d'apprentissage :

- Aiguiser la perception, permettre la compréhension des enjeux et une approche critique des arts de la « scène » (que cette scène soit définie comme telle ou pas) impliquant comme instrument premier le corps de l'artiste : danse, théâtre(s), performance, opéra (du point de vue de la mise en scène), cirque, cabaret… Les formes scéniques où l'instrument principal n'est plus le corps (concerts, marionnette, image animée…) ne sont envisagées qu'incidemment.
- Articuler les acquis théoriques et les connaissances de façon cohérente, critique et autonome, à l'intérieur de sa pratique artistique et plus largement de son rapport à la société et à la culture.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2e quadrimestre.
- L'examen, composé de trois questions ayant trait aux trois « sections » traversées, évalue le savoir approprié par l'étudiant ; la capacité de l'étudiant à formuler un discours critique étayé sur un spectacle vu et l'intelligence des processus d'écriture et de création du spectacle vivant. L'exercice d'écriture, le spectacle imposé et le spectacle vu indépendamment en fournissent la matière.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Pas de syllabus. Nombreux liens et références donnés au cours.

UE 7.10.4 HISTOIRE DU CINEMA (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0179 Histoire et actualité des arts : cinéma

Professeur : Drita Kotaji, drita.kotaji@lacambre.be

Contenu :
- La première partie du cours présente une histoire du cinéma (abrégée mais cependant rigoureuse) qui sera traversée par, et éclairera à son tour, des notions et matières comme : le langage et le vocabulaire cinématographiques ; les styles et genres ; la question de la représentation ; le réel versus fiction ; les dimensions sociologique, économique, politique et esthétique de l'art cinématographique ; la réflexion philosophique ; la mise en résonnance avec l'actualité ; les échos portés par les arts plastiques.
- La deuxième partie du cours propose l'examen plus approfondi de certains thèmes ou champs d'étude parcourus eux par l'histoire et l'actualité du cinéma.
  - Le cinéma et la littérature
  - Le cinéma et la philosophie (Deleuze, Cavell)
  - Le cinéma et les femmes
  - Le cinéma documentaire et le cinéma engagé
  - Le cinéma expérimental
  - Les artistes plasticiens contemporains qui questionnent le cinéma au travers des pratiques d'appropriation, de détournement, de citation, de dénonciation, ou l'intégration d'œuvres à l'industrie et aux grandes salles.

- En outre, le cours sera croisé de manière ponctuelle et transversale par divers sujets d'étude tels l'intermédialité, la télévision, l'internet et les évolutions technologiques actuelles, ainsi que l'éthique, l'exception culturelle, le patrimoine, la mémoire, l'archivage et la conservation.

Méthode :
- Le cours alterne exposés, analyses d'œuvres et discussions.
  À partir de productions cinématographiques, d'œuvres plastiques contemporaines, de citations, de textes, d'articles, puisés dans l'histoire et dans l'actualité, une participation active des étudiants sera appelée par l'observation, l'analyse et la réflexion portant sur les systèmes de signes médiatiques et artistiques, leurs composantes, leur interprétation, leurs enjeux sociaux et culturels, leurs pouvoirs narratifs et connotatifs et leur fonctionnement esthétique.

Acquis d'apprentissage :
Au terme de ce cours, l'étudiant.e sera en mesure de :
- rendre compte des enjeux de la création cinématographique dans son histoire et son actualité ;
- appréhender l'évolution du cinéma au travers de son corpus d'œuvres, ses styles et ses genres, son langage et son vocabulaire ;
- organiser une réflexion critique et personnelle sur les relations qu'entretiennent cinéma et autres médiums artistiques, modernes et contemporains ;
- appréhender de manière critique les dimensions sociales, culturelles, politiques, économiques, esthétiques et philosophiques qui parcourent et habitent le cinéma,
- s'approprier les problématiques traversées par ce cours afin de questionner sa propre pratique de créateur.

Evaluation :
- Rédaction d'un texte personnel de l'étudiant.e sur un thème associé au domaine du cinéma.
- Les consignes détaillées du travail à remettre sont fournies via la plateforme classroom.google.com
- Les modalités d'évaluation sont identiques en première et en seconde session.

Langue d'enseignement :
- français

Sources :
- Nicole BRENEZ, *Manifestations : écrits politiques sur le cinéma et autres arts filmiques*, De l'incidence-éditeur / CNL, Izère, 2020
- André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?* Cerf, Paris, 1999
- Robert BRESSON, *Notes sur le cinématographe*, Folio, Gallimard, Paris, 1995
- Stanley CAVELL, *A la recherche du bonheur. Hollywood et la comédie du remariage*, Vrin, Paris, 2017
- Gilles DELEUZE, *Cinéma Volume 1, L'image-Mouvement*, Minuit, Paris, 1983
- Gilles DELEUZE, *Cinéma Volume 2, L'image-temps*, Minuit, Paris, 1985
- François TRUFFAUT, *Le Cinéma selon Hitchcock*, Gallimard, Paris, 1993

UE 7.11.4 HISTOIRE DE LA MUSIQUE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0180 Histoire et actualité des arts : musique

Professeur : Marc Collet, marc.collet@lacambre.be

Contenu :
L'histoire de la musique est parcourue, de l'aube de la modernité à la période contemporaine à travers le prisme de l'espace-temps, fil conducteur de cette exploration.

Méthode :
Basée sur l'audition en classe et la compréhension de l'inscription dans cette logique des œuvres sélectionnées.

Acquis d'apprentissage :
- situer les œuvres vues (et celles apparentées) dans l'évolution de la musique de la fin du XIXe au début du XXIe siècle ;
- acquérir des connaissances générales en histoire comparée des arts.

Evaluation :
- Examen écrit en fin de 2e quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre.
- L'examen consiste en la reconnaissance à l'audition des œuvre vues et l'exposé de la logique qui les sous-tendent.

Langue d'enseignement :
- Français.

Sources :
- P. GRIFFITHS, *Brève histoire de la musique moderne*, Paris, 1992.
- J.-Y. BRAS, *Les courants musicaux du XXe siècle*, Troinex, 2003.
- J.-N. VON DER WEID, *La Musique du XXe siècle*, Paris, 1997.
- B. GINER, *Musique contemporaine : le second XXe siècle*, Paris, 2000.

UE 8.01.5 APRES L'ECOLE 1 (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

G120.D0181 Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école) 1

Quadrimestre 1
5 crédits, 75 h
Activité optionnelle
Professeur : Eric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :

Le programme est adapté aux options représentées dans le séminaire : il peut concerner tant le champ des « beaux-arts » que celui des « arts appliqués ». Cet enseignement a bien pour vocation de rencontrer les questions que pose l'exercice d'une activité de création pour les domaines représentés dans le programme de l'école.

On aborde notamment :

- le statut (étudiant/employé/indépendant/« statut d'artiste » demandeur d'emploi, informations techniques, juridiques et administratives)
- le monde institutionnel (opérateurs culturels, expositions, biennales, festivals, subsides publics, bourses, concours, résidences, éditions)
- le marché privé (galeries, salles de ventes, collections, subsides privés)
- les initiatives émergentes (collectifs, artist-run spaces, crowdfunding)
- la communication (dossiers, réseaux, médias, partenariats, collaborations)
- les services (Pôle ressources FWB, Artist Project, Smart)
- l'organisation personnelle (dossiers, budgets, plannings, contacts)

On notera que les étudiants du séminaire ont également accès à un module optionnel consacré à la production et à la post-production d'images (prise de vue photographique, choix des images, travail des documents, etc.), sous la conduite de l'artiste Isabelle Arthuis.

Méthode :

6 séances théoriques consacrées aux différents aspects du métier de créateur : une approche historique et critique du monde de l'art et des entreprises culturelles, une présentation des grandes étapes de l'élaboration d'un projet professionnel dans le champ culturel et artistique, une initiation aux outils de management culturel. Plusieurs séances seront organisées en collaboration avec la structure ARTIST PROJECT.

6 séances pratiques consacrées à des rencontres et à des exercices : des représentants du monde professionnel pour partager une expertise pertinente et répondre aux questions des étudiants, d'anciens étudiants de l'école pour témoigner de leur expérience post-diplômation, des débats et des ateliers de travail sur l'élaboration d'un projet personnel des étudiants.

Acquis d'apprentissage :

Les métiers de la création sont porteurs d'une vie professionnelle passionnante tant par le vaste champ d'action qu'ils ouvrent, que par l'intensité de leur contenu. Ils n'en sont pas moins dépourvus d'impératifs pragmatiques dont la connaissance s'avère nécessaire à la réussite des projets entrepris. Le séminaire se conçoit comme une préparation active et réflexive à sortir de l'école pour entrer dans l'œuvre. Il fournit des balises en favorisant la rencontre avec la réalité du terrain. Il aborde les principales étapes nécessaires à l'exercice pratique du métier de créateur, sans faire l'économie d'une réflexion théorique et critique sur le monde de l'art et en se construisant sur un dialogue avec les étudiants afin de mieux répondre aux questions qu'ils se posent à la veille de leur diplômation.

Évaluation :

Une participation active est attendue des étudiants, les séances faisant l'objet d'une préparation préalable garantissant la qualité des séances (par exemple une série de questions à poser). Les critères d'évaluation sont la présence des étudiants, le dynamisme et la qualité de leurs interventions (50%). Plusieurs petits travaux en rapport avec les enjeux du séminaire sont demandés en cours de semestre, certains individuels, d'autres collectifs. Un grand exercice clôture le séminaire : il s'agit d'écrire et d'illustrer un projet, faire son budget et son planning, ajouter son Curriculum Vitae (CV) et une lettre de motivation. Le tout à présenter dans un dossier de textes et d'images, structuré sur le plan du contenu et soigné sur le plan formel. Les critères d'évaluation sont la pertinence du projet, la qualité du dossier, de l'expression écrite et de la présentation formelle (50%).

Langues d'enseignement :

- Français
- Références bibliographiques et interventions éventuelles en anglais (conférenciers ponctuels).

UE 8.02.5 APRES L'ECOLE 2 (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

G120.D0182 Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école) 2

Quadrimestre 2
5 crédits, 75 h
Activité optionnelle
Professeur : Céline Gillain, celine.gillain@lacambre.be

Contenu :

Le séminaire prépare les étudiant.es à leur sortie de l'école, tant sur le plan pratique - faire un portfolio, négocier un contrat, le statut d'artiste - que sur des questions d'ordre sociologique - l'histoire et l'évolution de la figure de l'artiste à travers les époques, la place du genre dans la construction identitaire de l'artiste, son champ d'action dans le monde actuel.

Nous faisons le rapprochement entre la pratique artistique et les métiers du *care*, questionnons les notions de réparation, d'utilité / inutilité, de valeur sociale du travail artistique.

Le séminaire aborde sans tabou les sujets de l'argent, du travail, de la précarité et explorent des modèles économiques alternatifs.

Il s'inscrit dans une pédagogie critique favorisant le rôle actif des étudiant.es et les incitant à questionner le rapport à l'autorité et au savoir - à l'école comme dans la société.

Le séminaire explore des pratiques artistiques militantes et expérimentales, ainsi que des nouveaux systèmes de pensée ou des récits qui ouvrent les synapses et alimentent l'imagination.

Méthode :

- Des séances mélant pratique et théorie, souvent liées à des sujets d'actualité, sont ponctuées de lectures de textes, de conférences, de projections, et suivies de discussions.
- Exercices pratiques fonctionnant comme des stimulateurs en lien direct avec les séances théoriques.
- Réalisation d'un travail individuel d'écriture de réflexion approfondie.
- Accompagnement individuel et collectif durant toute la réalisation des projets.

Acquis d'apprentissage :

- Construire le sens autour de la relation pratique / théorie, explorer leur complémentarité.
- Autonomiser les étudiant.e.s. en leur donnant des outils pratiques et réflexifs.
- Créer un cadre *safe* et nourricier au sein duquel ielles peuvent penser et échanger.
- Les inviter à s'engager, à aiguiser leur conscience sociale et politique.
- Les accompagner dans la construction d'une pensée critique, dans son développement, son amélioration.
- Inciter les étudiant.e.s à travailler de manière instinctive et collective.

- Instaurer un climat propice à l'écoute, revendiquer leur droit à l'erreur.

Évaluation :

Les évaluations se basent sur :
- La présence de l'étudiant.e, son implication personnelle et avec le groupe.
- La faculté de l'étudiant.e à formuler sa recherche, améliorer une proposition, finaliser un projet, construire une pensée.

L'évaluation tient compte de :
- La capacité de l'étudiant.e à dialoguer, à écouter, à mesurer les enjeux de ses mots.

Langue d'enseignement :
- Français
- Certains textes que nous lisons sont en anglais

Références :
- *Quel monde voulons-nous ?*, Starhawk, 2019
- *Le phénomène des bullshits jobs*, David Graeber, 2013
- *Vivre avec le trouble*, Donna Haraway, 2020
- *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Luc Boltanski et Arnaud Esquerre, 2017
- *Décolonisons les arts*, sous la direction de Leïla Cukierman et Françoise Vergès, 2018
- *Le capitalisme patriarcal*, Silvia Federici, 2019

UE 8.03.5 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 1 (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

G120.D0183 Méthodologie de la recherche 1

Quadrimestres 1 + 2
5 crédits, 75 h
Activité optionnelle
Professeur : Giampiero Pitisci, giampiero.pitisci@lacambre.be

Contenu :

HANTÉ.E.S

Dans Haunted Media*, Jeffrey Sconce mettait en lumière comment les nouvelles télécommunications ont toujours été accompagnées par leur cortège d'esprits; leur résurgence de fantômes. D'une certaine manière, les techniques modernes de communication – le téléphone, la radio, le cinéma, la télévision, les supports numériques, etc. – n'ont pas fait disparaître les fantômes: elles les ont au contraire amplifiés.

Derrière chaque outil, chaque machine, un fantôme.

* Haunted Media. Electronic Presence from Telegraphy to Television, Duke Université Press, 2000

Méthode :

Comme le nom du séminaire l'indique, l'ambition n'est pas de produire un objet singulier ou de faire « oeuvre », mais de donner forme(s) à une recherche, indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier. Il s'agit ici de viser la production de documents sensibles, de « transformer l'expérience en document, [de] faire du document une expérience » (Ph.-A. Michaud).

Acquis d'apprentissage :
- Avoir acquis les bases d'analyse et de synthèse de textes afin de poursuivre un projet de recherche en toute autonomie.
- Intégrer une thématique annuelle croisant plusieurs champs disciplinaires, *indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier*.

- Restituer la recherche dans une forme adaptée au contexte.

Evaluation :
- évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 40%
- évaluation en fin de 2e quadrimestre : 60%

Langue d'enseignement :
- français

UE 8.04.5 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 2 (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

G120.D0793 Méthodologie de la recherche 2

Quadrimestres 1 + 2
5 crédits, 75 h
Activité optionnelle
Professeur : Virginie Devillers, virginie.devillers@lacambre.be

Contenu :

ARTS&GENRE
- Le séminaire « art et genre » interroge une histoire des arts essentiellement hétérocentrée, eurocentrée et patriarcale. Il interroge les représentations du féminin et du masculin[1], il questionne sous cet angle notre fonctionnement socio-économique et toutes les structures de pouvoir.
- Le séminaire « art et genre » souhaite redonner à l'art sa dimension « politique », il s'inscrit à la fois dans le présent des crises individuelles, collectives et planétaires et dans l'histoire au long cours, celle de la modernité en particulier.
- Le séminaire « art et genre » souhaite éclairer, *in fine,* en quoi la question du genre englobe toutes les formes croisées de domination, qui elles-mêmes englobent toutes les minorités (« racisées », LGTBQI+…) – minorités vulnérables à différentes formes de discrimination et de violence.

Méthode :
- Sans faire une histoire politique de l'art ni l'apologie d'un art qui serait par exemple féministe, l'étudiant.e sera amené.e à (re)visiter, découvrir, interroger différentes œuvres à la lumière de quelques grands textes, réflexions. De Simone De Beauvoir à Judith Butler, de Virginia Woolf à Virginie Despentes, d'Ovidie à Victoire Tuaillon. De quoi cette œuvre (peinture, sculpture, installation, performance…) est-elle le symptôme ?
- Dynamique entre la responsable du séminaire de recherche et différent.es intervenant.es invité.es.
- Pas de cours ex-cathedra mais un travail d'échanges et de partages collectifs à partir d'œuvres analysées, de textes/films/podcasts lus/vus/écoutés…
- L'étudiant.e sera amené.e, de séance en séance, à lire, écouter, regarder, articles, extraits de textes, podcasts, films. Iel sera invité.e à approfondir un point particulier de l'objet du séminaire. Dans une deuxième partie du séminaire, iel présentera l'objet de sa recherche aux autres étudiant.es.

Acquis d'apprentissage :
- Le séminaire invite l'étudiant.e à mener une réflexion pertinente sur l'art dans sa dimension genrée.
- Iel est capable de déconstruire ce qui sous-tend différentes perceptions, appréciations propres à la discipline de l'histoire de l'art.
- Il arrive à nouer la singularité de son expérience avec les données de l'environnement collectif dont iel est nécessairement tributaire.

Pré-requis :
- Connaissance globale de l'histoire de l'art.
- Assez bonne pratique du français oral et écrit.

Evaluation :
Exposé de sa recherche : 50%
Devoir sur table à la fin du séminaire : 50%

Langue :
- français

Arts plastiques, visuels et de l’espace

SCÉNOGRAPHIE

Profil d’enseignement — 2e cycle

FINALITÉ APPROFONDIE

La Cambre

DEUXIÈME CYCLE
Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

Option 14 - SCÉNOGRAPHIE

2022 - 2023

			Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.14.5	**SCENOGRAPHIE : ATELIER 1**		1 + 2	**36**	**540**	**30,00%**
	A120.D0083	Scénographie : atelier		28	420	23,33%
	A120.D0409	Scénographie : pratiques		8	120	6,67%
UE 1.14.7	**SCENOGRAPHIE : ATELIER 2**		1 + 2	**28**	**420**	**23,33%**
	A120.D0410	Travail artistique de fin d'études		23	345	19,17%
	A120.D0412	Travail de fin d'études : installation		5	75	4,17%
UE 2.00.4	**TRANSDISCIPLINARITE 1**		1 + 2	**10**	**150**	**8,33%**
	A120.D0547	Scénographie : module transdisciplinaire OU		10	150	8,33%
	***	Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix) :				
UE 3.00.5	**METHODOLOGIE DU MEMPOIRE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0368	Méthodologie du mémoire		2	30	1,67%
UE 7.01.4	**ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 1**		1	**2**	**30**	**1,67%**
	G100.D0166	Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
UE 7.02.4	**DROIT D'AUTEUR 1**		1	**2**	**30**	**1,67%**
	G100.D0174	Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
UE 7.03.4	**ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 2**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0167	Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
UE 7.04.4	**DROIT D'AUTEUR 2**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0175	Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
UE 7.05.4	**PHILOSOPHIE ESTHETIQUE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0173	Philosophie : esthétique		2	30	1,67%
UE 7.06.4	**ANALYSE DE TEXTES**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G100.B0253	Littérature : Analyse de textes		2	30	1,67%
UE 7.07.4	**ART CONTEMPORAIN (EN)**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0787	Histoire et actualité des arts : art contemporain (EN)		2	30	1,67%
UE 7.08.4	**HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0176	Histoire et actualité des arts : architecture		2	30	1,67%
UE 7.09.4	**ARTS DE LA SCENE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0178	Histoire et actualité des arts : arts de la scène		2	30	1,67%
UE 7.10.4	**HISTOIRE DU CINEMA**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0179	Histoire et actualité des arts : cinéma		2	30	1,67%
UE 7.11.4	**HISTOIRE DE LA MUSIQUE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0180	Histoire et actualité des arts : musique		2	30	1,67%
UE 9.01.5	**FINALITÉ APPROFONDIE : cours et séminaires**		2	**15**	**225**	**12,50%**
	******	Cours et séminaires à choisir à l'université (voir grille individuelle)		15	225	12,50%
UE 10.01.5	**FINALITÉ APPROFONDIE : mémoire**		1 + 2	**15**	**225**	**12,50%**
	M120.D0370	Mémoire		15	225	12,50%
		Total		**120**	**1800**	**100,00%**

2 cours à choisir

DEUXIÈME CYCLE
Option 14 – SCÉNOGRAPHIE

UE 1.14.5 SCENOGRAPHIE : ATELIER 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 36
Prérequis : -
Corequis : -

A120.D0083 Scénographie : atelier

28 crédits, 420h
Activité obligatoire
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :

- Parallèlement à l'évolution contemporaine des arts vivants, la scénographie de spectacle connaît une trajectoire semblable à tous les autres champs artistiques en se construisant en rupture et par opposition. Les arts de la scène ne se pratiquent plus selon le modèle des traditions mais selon les préceptes de la modernité et des avant-gardes. Comme les autres pratiques artistiques, le scénique n'est pas stable. Il n'y pas ***le*** spectacle, mais des états sans cesse différents de cet art, et la scénographie participe à ce renouvèlement. Une constante remise en cause des scènes traditionnelles est l'élargissement des espaces théâtraux, avec des déclarations manifestes tel que Kantor qui dit « pouvoir jouer partout, même au théâtre » ou Antonio Arauja qui dit « vouloir jouer partout sauf au théâtre ». Toutes les options sont ouvertes dans le théâtre d'aujourd'hui, y compris la scène traditionnelle. Au regard de ces observations, la scénographie contemporaine est démultipliée dans ses applications et ses fonctions.
- Dans ce contexte de mutations, réfléchir à ces nouveaux enjeux et tenter de proposer une définition de la scénographie contemporaine semble être une obligation déontologique. Dans cet esprit la première année de Master se pense comme une période de prospection sur des questions de fonds pour interroger la scénographie d'aujourd'hui.

Méthode :

- Exercice et projet dévelloppé avec un artiste plasticien et/ou scénographe. Réalisation échelle 1/1
- Collaboration avec le Master danse dans le cadre de trois workshop, a la Raffinerie du plan K, centrés sur le son, la lumière et l'espace. Encadrement par des professionels et professeurs de l'INSAS.
- Possibilité de stage dans le cadre d'une collaboration avec les festival les récréatrale – Burkina Faso.
- Collaboration avec l'école de la Manufacture de Lausanne et le pavillion Bosio de Monaco. Travail en groupe autour d'un matériau littéraire et réalisation d'un projet à l'échelle 1/1 sur le plateau du CUBE, espace de résidence.
- Constitution et formulation d'une ébauche de projet personnel dans lequel l'étudiant identifie et circonscrit ses préoccupations et sa démarche.

Acquis d'apprentissage :

- Révéler une maturité dans la maitrise de la méthode de dévelloppement d'un projet au niveau conceptuel, artistique et technique.
- Dévellopper des projets avec une autonomie méthodologique et une singularité conceptuelle et artistique.
- Proposer une démarche prospective et expérimentale en regard avec la création contemporaine en générale et création scénographique en particulier.
- Travailler de manière collective et collaborative, tant au sein des travaux en équipe que dans la nature transcidisplinaire des cours et des intervenants.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
  évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
  évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français.

A120.D0409 Scénographie : pratiques

8 crédits, 120h
Activité obligatoire
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :
- workshops et exercices de type court portant sur des champs d'activités artistiques en dialogue direct avec la scénographie ;
- interroger l'espace, la scénographie, la représentation à travers différentes approches : son, image, pratique urbaine, installations,…

Méthode :
- Par une approche pratique immédiate et immersive de l'espace, ces exercices visent à amener l'étudiant à interroger la scénographie à travers un regard différent et inattendu.

Acquis d'apprentissage :
- être capable d'appréhender et de pratiquer la scénographie dans des perspectives non théâtrales ;
- pratiquer l'espace à travers des outils liés, directement ou indirectement, à la scénographie ;
- sculpter et travailler l'espace à travers un outil technique spécifique.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
  évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
  évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français.

UE 1.14.7 SCENOGRAPHIE : ATELIER 2

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 40
Prérequis : UE 1.14.5
Corequis : -

A120.D0410 Travail artistique de fin d'études

23 crédits, 345h
Activité obligatoire
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :
- Réalisation d'un projet personnel qui développe une réflexion pratique dans le champ de la scénographie.
- Ce projet peut prendre la forme d'une installation plastique, d'un projet pour une réalisation, d'un projet professionnel ou d'une étude approfondie pour un champ d'application spécifique de la scénographie.

Méthode :
- L'étudiant développe sa propre méthode qui résulte du sujet et du média développés dans son projet personnel.
- L'avancement du projet de l'étudiant est accompagné durant toute l'année par l'équipe pédagogique de l'option.
- Durant ce suivi, à plusieurs reprises, l'étudiant devra proposer un «geste artistique» *in situ*, où il expérimente un des aspects de son projet, au travers d'un média spécifique et dans un cadre précis.

Acquis d'apprentissage :
- être capable de mettre en place une méthode adaptée à son projet personnel et de faire progresser sa création ;
- arriver à mener une recherche originale et à questionner le contexte historique, culturel et le cadre spécifique du projet ;
- être apte à mettre en valeur les connaissances et compétences pluridisciplinaires acquises durant le cursus ;
- acquérir des outils plastiques, techniques et culturels permettant d'intégrer le milieu professionnel ;
- pouvoir communiquer plastiquement et verbalement un projet en intégrant le vocabulaire spécifique et les codes liés aux différents champs d'application de la discipline ;
- être apte au dialogue avec les autres intervenants sur un projet ;
- être capable de respecter les impératifs de calendrier et de budget imposés par chaque production.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
  évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
  évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

A120.D0412 Travail de fin d'études : installation

5 crédits, 75h
Activité obligatoire
Professeurs : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu

- Réalisation d'une installation *originale* présentant le projet de fin d'études. Cette installation pourra être la présentation (sous forme d'exposition) de la recherche du travail de fin d'études ou la réalisation à l'échelle 1 du projet lui-même. Elle devra s'inscrire dans le champ large de la scénographie et rendre compte de la réflexion de l'étudiant sur la question de l'espace et de la représentation.
- Cette réflexion personnelle pourra utiliser librement les outils de la scénographie.
- L'installation devra répondre aux demandes et qualités requises suivantes :
    - adéquation entre le sujet du projet et sa réalisation ;
    - présentation répondant aux demandes du monde professionnel tant au niveau de l'aboutissement de la proposition artistique qu'au niveau de sa réalisation par les solutions techniques développées.

Méthode :

- L'installation pouvant être le sujet même du travail de fin d'études (une scénographie) ou du moins le moyen de présentation du travail de fin d'études (exposition de maquettes d'une scénographie), elle sera, dès le début des recherches, au centre des préoccupations de l'étudiant. Au fil des rendez-vous avec l'équipe pédagogique, une attention très particulière sera accordée à cette question.
- L'installation étant de façon intrinsèque une scénographie, elle évoluera obligatoirement avec le projet tout au long du processus de recherche et de création.
- L'étudiant réalisera son installation dans un lieu défini et imposé, il devra adapter son projet aux qualités du lieu et aux normes imposées (temps d'installation, dimension du lieu, accessibilité, respect des normes de sécurité, etc.).

Acquis d'apprentissage :

- exposer, scénographier le projet de fin d'études, selon des modalités adaptées au contexte ;
- conduire un projet personnel jusqu'à sa réalisation, lorsque l'installation constitue en elle-même le projet de fin d'études ;
- préparer et organiser le travail, en ce compris le travail de démontage ;
- s'entourer des partenaires nécessaires à la réalisation du projet en constituant une équipe technique (éclairage, son, construction, patines, effets spéciaux, régie, etc.) ;
- évaluer la faisabilité d'un projet en tenant compte de toutes les données relatives à celui-ci ;
- établir et respecter un calendrier précis des tâches ;
- diriger une équipe technique et artistique ;
- établir un devis précis et s'y tenir.

Évaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique de l'option à l'issue de l'exposition : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du deuxième quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français.

UE 2.00.4 TRANSDISCIPLINARITÉ 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 10
Prérequis : -
Corequis : -

A120.D0547 Scénographie : module transdisciplinaire

10 crédits, 150h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas un CASO
Professeur : Intervenant désigné sur base annuelle

Contenu :

Le module propose, complémentairement aux travaux réalisés dans le cadre de l'UE Atelier, une formation artistique dans une discipline connexe à celle de l'option.
Le module est organisé selon l'un des quatre dispositifs suivants :

- Module commun à deux ou plusieurs options.
- Module disciplinaire ouvert aux étudiants d'autres options.
- Module réservé aux étudiants de l'option et confié à un enseignant spécialiste d'une discipline connexe.
- Module disciplinaire coorganisé avec une institution extérieure –école supérieure ou université, institution culturelle, association, etc.

Le contenu précis de ce module et son dispositif sont définis, chaque année, à la rentrée académique.

Méthode :

- Atelier pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)

10 crédits, 150 h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas le module transdisciplinaire : 1 cours à choisir parmi les six.
Professeur : selon le cours choisi — Voir www.lacambre.be > cursus > cours artistiques communs de 2e cycle

Contenu :
Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiants, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant.

Cours proposés :
1. Art en réseau
2. Audio - vidéo
3. Illustration,
4. Livre /édition
5. Performance et arts du corps

Méthode :
- Travail en atelier.
- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du medium comme moyen d'expression.
- Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :
- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :
- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par le jury artistique, en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

1. Art en réseau

Professeur : Valérie Cordy, valerie.cordy@lacambre.be

Contenu :
A la croisée de deux dimensions du travail artistique :
- Une dimension de recherche d'excellence interdisciplinaire qui permet d'approcher le numérique comme un élément intégré, voire comme sujet d'autres disciplines. Le numérique a des spécificités comme l'interactivité, l'algorithmique, le processus computationnel, le génératif, etc. Interdisciplinaire et anti-hégémonique, l'expérience découlant de cette pratique est que les étudiants inscrits au cours s'enrichissent dans leur(s) discipline(s) « de base ».
- Une dimension de recherche de lien social dans l'objet artistique et dans sa forme ; à partir du flou de l'époque en termes de questionnements sociétaux et culturels ; en même temps, le « pourquoi » consubstantiel à la fin de la création est indissociable du « pourquoi » des moyens utilisés et mis en scène au sens large.

Les Arts numériques sont au carrefour de ces deux dimensions :
- pris dans une acception stricte : création d'objet artistique au moyen de la programmation d'ordinateurs ;
- en tant que producteurs d'effets dans les autres disciplines artistiques ;
- comme nouveaux outils d'écriture : traitement et diffusion audio-visuels, réseaux sociaux, smartphones ;

- en tant qu'outils offrant la vitesse de réaction nécessaire à ce que le questionnement artistique suive les évolutions sociales : médias, données, moyens d'expressions polymorphes ;
- comme objets de questionnement de l'économie artistique (avec, par exemple, pour ce qui concerne la propriété intellectuelle, le logiciel libre, la valeur ou la rétribution du travail) qui amènent naturellement des questions équivalentes dans la société prise dans son ensemble.

Méthode :
- Un travail d'équipe est nécessaire à l'approche des arts numériques qui mettent en œuvre des compétences techniques et conceptuelles très larges. Le choix des intervenants est donc essentiel. Il peut se faire en fonction des thématiques envisagées mais une équipe pluridisciplinaire de base est nécessaire.
- Le principe de croisements des matières à enseigner. Par essence, les arts numériques peuvent se retrouver dans les contenus et les contenants. Il est impératif d'interroger toutes les matières qu'ils peuvent influencer afin de comprendre leur essence et maîtriser tant au niveau conceptuel et artistique, que philosophique et technique, leurs effets.
- L'apprentissage permanent est la base des arts numériques et de leur pratique. Ce qui est nouveau aujourd'hui est obsolète demain. Il faut faire comprendre à l'étudiant qu'il doit se mettre en mouvement permanent et l'enseignant doit continuer à se former en permanence. Apprendre à apprendre, mais pas que : aussi apprendre à oser apprendre.
- Un travail d'équipe sur les questions techniques et artistiques : la porosité entre les pratiques est nécessaire aux étudiants pour développer leurs propres sensibilités et engagements dans les disciplines choisies.
- Connaissance des principaux logiciels et environnements de programmation open source (mais il est nécessaire de maîtriser également les logiciels propriétaires).
- Etude de la question des droits intellectuels (nouvelles pratiques, jurisprudence et lois sur les droits d'auteurs : copyright/copyleft, logiciels libres et open source, creative commons…) Parce qu'il n'y a pas d'existence sans co-existence, créer du sens c'est créer du commun, l'accent sera mis sur le partage plutôt que sur l'appropriation.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression et techniques diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire par écrit et à l'oral ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

2. <u>Espaces audio-vidéo</u>

Professeurs : Geoffroy De Volder, geoffroydevolder@gmail.com
et Patrick Codenys, patrick.codenys@telenet.be

Contenu :
Le cours est ouvert à une dizaine d'étudiants de Master, toutes options confondues.
Il a pour objectif de développer les projets audio-visuels des participants au sein d'une cellule de recherches théoriques et pratiques. C'est un atelier d'explorations pointues, de perfectionnement et non un cours d'initiation.
Il s'adresse à des étudiants ayant déjà une expérience et une pratique de projets confrontant les rapports image/son, questionnant tant le medium que le corps et l'architecture, la mise en espace, la performance, l'installation et les technologies (high and low), avec une exigence technique, conceptuelle

et de gestion tant spatiale qu'acoustique.
Les différents paramètres audio, lumineux et visuels seront auscultés et peaufinés dans les projets des participants tant dans leurs rapports à l'espace / mouvement / temps que dans la gestion pratique, et optimale de leur installation et de la manière dont ils sont donnés à voir, donnés à être expérimentés par le corps du spectateur.
Une attention accrue et une pratique dynamique, ouverte sur le monde contemporain et ses crises en temps réel, ses préoccupations sociales, sociétales et politiques, et leurs répercussions en soi-même et dans nos interactions avec les autres, toucheront de près à la mise en demeure du présent par des images qui ambitionnent d'interroger l'exigence - pour l'atteindre - de ce que Michel Foucault intitulait "le courage de la vérité".

Méthode :
- Fonctionnant à la manière d'un atelier, le cours se veut un espace d'apprentissage, de découvertes, d'expérimentation et de « prise de risques », ouvert à l'inattendu dans lequel chaque étudiant engage un projet conséquent alliant sens, fond et forme. Il s'agit d'atteindre une symbiose entre le medium et l'artiste par un travail expérimental propre aux laboratoires de recherche.
- Seront travaillés, individuellement et collectivement, la substance, le contenu, la conceptualisation, la présentation et la mise en œuvre des projets, générant ainsi des espaces physiques, mentaux voire technologiques confrontant en temps réel du *perceptible* neuf grâce à un accrochage conséquent où puisse pénétrer le souffle de l'essentiel, du prioritaire et de l'urgence en actes.
- Chaque année, un ou plusieurs artistes invités participent aux travaux de l'atelier, échangeant ses/leurs impressions autour des créations des étudiants afin d'aider au perfectionnement individuel de leurs propositions plastiques.
- Le cours se conclut par une mise en espace collective des travaux réalisés.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

3. Illustration

Professeur : Pascal Lemaitre, pascal.lemaitre@lacambre.be

Contenu :
L'illustration doit être comprise comme la réalisation d'une œuvre plastique intégrant ou se référant à un texte, que celui-ci soit manifeste ou latent, et à laquelle tout moyen d'expression utilisant un support plan peut concourir. Les qualités spécifiques de l'illustration résident dans l'approfondissement des relations entre composante plastique et composante textuelle.

Méthode :
- le cours, essentiellement pratique, s'appuie sur la diversité des moyens d'expression et techniques antérieurement acquis par les étudiants ;
- un écrivain, un auteur visuel, un typographe, un éditeur et une comédienne accompagnent les étudiants dans le développement de leur projet personnel ;
- analyse du texte au niveau du style et du sens + contexte ;
- étude comparative ;

- lecture orale pour compréhension et rythme ;
- transposition corporelle pour interprétation et dessin au niveau contenu et geste ;
- transposition typographique et mise en page ;
- travail de rythme visuel via synopsis dessiné ;
- recherche graphique ;
- amélioration du dessin au niveau de la forme et du trait ;
- travail de mise en couleur ;
- choix du support et media : livre, accrochage, projection avec voix, etc ;
- présentation en groupe et présentation au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement :
- français et anglais

4. <u>Livre</u>

Professeur : Alexia de Visscher, alexia.devisscher@lacambre.be

Contenu :
Ce cours vise à interroger la question du livre dans le cadre d'une pratique artistique en école d'art et à venir la confronter au champ de l'art en général et en rapport avec les mutations contemporaines liée à la chaine du livre.
- interrogation du medium du livre à travers l'élaboration d'un livre en lien avec la pratique d'atelier ;
- apprentissage des différentes méthodes d'inscription et de structuration de contenu en lien avec l'objet, et développement d'une réflexion sur le rapport contenu/forme ;
- réalisation et production d'une édition ;
- multiplication, diffusion et présentation publique de l'objet en fin de cours.

Méthode :
- initiation aux différentes techniques de réalisation d'un livre (reliure, impression...) ;
- initiation à la théorie du livre et du montage ;
- initiation à l'histoire du livre d'artiste.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

5. Performance et arts du corps

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

Ce cours approche l'individu comme matériau de l'œuvre et le corps performant. L'atelier s'adresse à tout étudiant désireux de développer des stratégies performatives dans sa pratique artistique, qu'elles soient « live », destinées à trouver une transcription visuelle, sonore, spatiale, ou encore liées au processus de la création. Une série d'intervenants sont présents, porteurs d'esthétiques de la performance diverses, voire opposées. La question de la performance est envisagée successivement comme réponse au contexte social et politique, expérimentation du corps comme véhicule de sens, écriture à montrer, transformation en actes du vocabulaire de l'internet, rencontres avec des matériaux physiques, etc.

Méthode :
- Six semaines de pratique expérimentale, ponctuées par deux ou trois rencontres plus théoriques ouvrant sur d'autres possibles, se clôturent par un moment de présentation publique, à la Cambre – ou dans l'espace public avoisinant.
- En janvier, l'évaluation prend la forme d'un atelier sur la production des traces des performances créées durant le cours.
- Durant les Journées Portes ouvertes de la Cambre, une autre confrontation avec un public « non choisi » peut avoir lieu, dans la mesure où cela est compatible avec le travail de l'étudiant au sein de l'option dont il est issu.
- Hors les murs de la Cambre, d'autres possibilités sont ouvertes au deuxième quadrimestre, là aussi en fonction de la compatibilité avec le travail dans l'option –aux Halles, au Kaaitheater, au BRASS...

L'approfondissement théorique et historique se fait dans le cadre du cours « Histoire et actualité des arts de la scène », donné par Antoine Pickels au deuxième quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique pendant le 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- Français

UE 3.00.5 MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0368 Méthodologie du mémoire

2 crédits, 30h
Activité obligatoire
Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :

Le cours s'adresse aux étudiants inscrits en Master à Finalité Approfondie, ainsi qu'aux étudiants de Master (toutes finalités) de l'option Conservation, restauration des œuvres d'art et de l'option Espace urbain. Il s'agit d'accompagner l'étudiant au fur et à mesure des étapes structurant tout travail de recherche : définition de la question de recherche ; élaboration d'un planning et d'un plan de recherche ; approche des sources documentaires et matérielles ; proposition, d'une table des matières ; composition d'une bibliographie ; rédaction du mémoire ; présentation écrite ; défense orale. L'enjeu principal sera l'acquisition d'une autonomie face à la recherche scientifique et la capacité à formuler une pensée originale.

Méthode :

La méthode se veut proactive : des aller-retours entre théorie et pratique, entre énonciation des intentions de recherche et récolte des sources, entre formulation des idées et mise en écriture d'un texte argumenté, etc. Il s'agit aussi de développer un esprit critique préalable à toute recherche scientifique de qualité, sans pour autant nuire à la créativité attendue d'une étudiant en école d'art. L'encadrement se fera tantôt par groupe pour dégager les questions et enjeux partagés par l'ensemble des étudiants en recherche, tantôt de manière individuelle pour offrir un suivi personnalisé au mémorant.

Acquis d'apprentissage :

- Développer une attitude réflexive enrichissant les théories et les pratiques de l'art
- Problématiser en termes scientifiques des questions de recherche et être capable de les communiquer, et plus particulièrement, de circonscrire le sujet ; rassembler les sources ; dépouiller la bibliographie ; synthétiser les théories ; analyser les enjeux ; critiquer les positions ; développer une pensée originale ; rédiger une démonstration ; préparer une présentation.

Évaluation :

- L'évaluation portera en cours d'année sur un exercice bibliographique et un exercice critique (50%).
- En fin d'année, une évaluation portera sur une présentation orale de l'état d'avancement du travail de recherche, ainsi que sur un rapport écrit déposé le jour de la présentation (50%).

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- J.-P. FRAGNIERE, *Comment réussir un mémoire*, Paris, 1996.
- M. BEAUD, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, 2006.
- L. OLIVIER et al., *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthode*, Paris, 2005.
- A. PIOLAT, *La recherche documentaire : manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*, Marseille, 2002.
- S. BEAUD et F. WEBER, *Guide de l'enquête de terrain produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, 2001

UE 7.01.4 ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.D0166 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Partant du constat que toutes pratiques artistiques soient directement et/ou indirectement informées par un ancrage dans une société déterminée (d'un point de vue tant culturel, qu'économique et politique), ce premier module du cours s'articulera entre autres sur la pratique de Joseph Beuys ayant interrogé cette problématique de l'articulation art/société à partir du développement du principe de « sculpture sociale », lequel principe fut mis en forme par l'artiste dans une multiplicité de directions. Le travail de Joseph Beuys est en effet pluriel, comportant sculptures, dessins, interventions, happenings, projets activistes, engageant une nouvelle compréhension du statut de l'œuvre d'art dans la relation directe qu'elle implique et qui la définit avec la société. Comme en attestent par exemple ses multiples projets tentant d'activer le principe de démocratie directe. À partir de ce socle, il s'agira ensuite d'analyser le travail de différents artistes qui ont été/sont liés de manière directe ou indirecte soit à la figure de Beuys soit à la notion de « sculpture sociale » afin de voir comment celle-ci a pu être réactualisée dans leurs travaux respectifs, constituer autant une réponse, une mise en crise, voire un prolongement. Il s'agira ainsi de voir comment aux États-Unis à la même période le travail collaboratif d'Yvonne Rainer et de Robert Morris, notamment par le biais de la relecture qu'ils firent d'Herbert Marcuse et de l'indéterminé cagéen, put constituer une réponse aux stratégies activistes de Beuys. Partant de cette notion de « sculpture sociale », et d'une lecture critique de celle-ci (de ces apories et des phantasmes qu'elle véhicule) nous poursuivrons par une lecture détaillée du rapport pouvoir/société réalisée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France consacrés au bio-politique à la fin des années 1970, une lecture qui permettra de mieux saisir les enjeux, toujours vifs et décisifs à l'heure actuelle, de la question générale qui animera le cours, nécessitant d'établir une analyse des principes structurant un étant donné sociétal afin de comprendre les formes qui en résultent.

Méthode :

- Cours ex cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques.
- Une attention particulière est également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen du premier module est écrit. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Langue d'enseignement :
- français

Sources :
Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

UE 7.02.4 DROIT D'AUTEUR 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.D0174 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Claude Katz, claude.katz@lacambre.be

Contenu :
- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Sources du droit d'auteur. Position parmi les différents droits intellectuels.
- Naissance du droit d'auteur - définition de l'œuvre protégeable, accompagné de nombreux exemples
- Durée et titularité du droit d'auteur.
- Quels droits ? Patrimoniaux et exceptions. Moraux (intégrité - divulgation - paternité). Exemples.

Méthode :
- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte de la loi de 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins et une série d'«affaires judiciaires».
- Analyse des sources juridiques, des contrats et des procédures à mettre en œuvre.

Acquis d'apprentissage :
- acquérir des réflexes / outils permettant à l'étudiant de protéger ses créations et de les commercialiser ;
- prendre conscience de ses droits -moraux et patrimoniaux- et de ses obligations, en tant que créateur.

Évaluation :
- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :
- français.

Sources :
- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,…

UE 7.03.4 ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 2

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0167 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Le second module du cours sera construit en deux parties. Le module 1 constitue un prérequis souhaité. La première partie se donnera ex cathedra et visera à donner un aperçu général des enjeux liés à la sculpture sociale dans des pratiques contemporaines. Nous verrons comment dans le travail de deux anciens étudiants de Beuys à l'Académie des Beaux-Arts de Düsseldorf, Franz Erhard Walther et Lothar Baumgarten, le principe de « sculpture sociale » se déplace, avec radicalité, tant du côté de Walther, chez qui l'importance accordée à la subjectivité est commutée en une importance accordée à la communauté, que de celui de Baumgarten, dont les travaux peuvent être perçus comme une volonté d'interroger nos structures sociales occidentales par leur mise en contact avec un ailleurs réel et fantasmé. Enfin, nous verrons comment dans des travaux plus récents, de Thomas Hirschhorn et de Pierre Huyghe, le fantasme du « social beuyssien » se trouve relancé (dans les projets de *Monuments* d'Hirschhorn par exemple) ou bien littéralement inquiété par une perspective posthumaniste (dans des travaux récents de Pierre Huyghe).

La seconde partie sera quant à elle constituée de travaux présentés par les étudiants en groupe, de minimum 2 personnes. Il leur sera demandé de cibler un document, qui peut-être de nature diverse (films, œuvres d'art, textes, etc.), ayant un rapport étroit avec le cours et rencontrant de manière étroite les intérêts des groupes. Il s'agira de l'exposer oralement et d'engager à partir de là une discussion commune sur les aspects relevés, pour enfin, à partir de là, fournir une synthèse écrite.

Méthode :

- La première partie du cours se donnera ex-cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques. Une attention particulière sera également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et d'analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.
- La seconde partie sera constituée des exposés des étudiants.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen est écrit pour les étudiants ne présentant pas un travail. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Pour les étudiants présentant un travail, l'évaluation prendra en considération l'ensemble des étapes de celui-ci, depuis la sélection du document à la remise de la synthèse.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

UE 7.04.4 DROIT D'AUTEUR 2

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0175 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Claude Katz, claude.katz@lacambre.be

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Les contrats : en général (art. XI.167. CDE) et les contrats règlementés.
- Internet et les nouvelles technologies
- Droit fiscal et droit de suite. Droits voisins et procédures. Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte légal (le Code de Droit Economique) sur le droit d'auteur et une série d'«affaires judiciaires».

Acquis d'apprentissage :

- Capacité à exploiter ses créations… sans se faire exploiter.
- Conscience des conséquences juridiques de l'exercice de ses droits : Internet , aspects fiscaux.
- Connaissance des procédures en cas de litige.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique.
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,…

UE 7.05.4 PHILOSOPHIE ESTHETIQUE

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

GD020.0173 Philosophie : esthétique

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :
- Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).
- Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant.

Méthode :
- Cours ex-cathedra.
- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :
- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :

- Evaluation continue :
  - Remise d'un premier travail après le congé de printemps
  - Remise d'un second travail en fin de quadrimestre
  - Pas de remise du second travail si le premier n'a pas été remis dans les temps.

  Si les deux exercices ont été remis, l'étudiant.e ne doit pas présenter d'examen écrit en 1ère session. En cas de d'échec en 1ère session, examen écrit en 2ème session

Langue d'enseignement :
- Français.

Sources :
- M. JIMENEZ, *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, Paris, 1997.
- Id., *L'esthétique contemporaine : tendances et enjeux*, Paris, 2004.
- Id., *La querelle de l'art contemporain*, Paris, 2005.

UE 7.06.4 ANALYSE DE TEXTES (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.B0253 Littérature : Analyse de textes

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Virginie Devillers, virginie.devillers@lacambre.be

Contenu :
- le cours d'analyse de textes prend le texte comme un matériau opérationnel composé de façon indissociable d'une forme et d'un contenu. A partir d'un genre (l'autofiction, la poésie…), d'un corpus de textes qui varient tous les deux, trois ans, le cours analyse le fonctionnement d'une vingtaine de textes. Il éclaire les choix opérés par les auteurs en fonction d'une nécessité donnée : stylistique, linguistique, idéologique, etc.

Méthode :
- alternance d'un cours ex cathedra et d'un atelier d'écriture, dans lequel les étudiants sont invités à produire un texte personnel. Cet exercice consiste dans un premier temps à déconstruire les différents clichés liés à la pratique de l'écriture (l'inspiration, le génie littéraire, etc) ; dans un deuxième temps, à comprendre le fonctionnement interne d'un texte. La partie atelier d'écriture est conçue comme un espace de dialogue et d'échange entre les étudiants et le professeur. Quand c'est possible, cette phase du cours se fait en collaboration avec l'option de l'étudiant.

Acquis d'apprentissage :
- connaissance et compréhension des enjeux d'un texte littéraire ou non littéraire.
- compréhension du fonctionnement d'un texte en fonction des choix opérés par l'auteur.
- capacité à produire un texte qui met à distance l'identité du sujet.

Évaluation :
- évaluation continue :

travail au sein de l'atelier d'écriture et présence régulière au cours (20%)
texte de l'étudiant dans sa version la plus aboutie, remise en fin fin quadrimestre (30%)
au terme du quadrimestre, examen écrit qui porte sur l'ensemble de la matière (50%)

Langue d'enseignement :
- français

Sources :

Les étudiants ont accès à un syllabus de textes.

Christine Angot *L'inceste*, Stock, 1999. *Une semaine de vacances*, Flammarion, 2012 ; Gwanaëlle Aubry, Personne, Mercure de France, 2009 ; Chloé Delaume *Les mouflettes d'Atropos*, éditions Farrago, 2000. *Le cri du sablier*, éditions Farrago/Léo Scheer, 2001. *S'écrire. Mode d'emploi*. Publi.net. 2008. *La règle du Je*, PUF (collection Travaux pratiques), 2010. *Une femme avec personne dedans*, Seuil, 2012 ; *Marguerite Duras, Œuvres complètes (tome 1 et 2*), Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2011 ; Guillaume Dustan, Œuvres (tome 1), *Préface et notes de Thomas Clerc*, P.OL., 2013 Hervé Guibert, Suzanne et Louise, roman-photo, Hallier, 1981 ; *Mes parents*, Gallimard, 1986 *L'image fantôme, Minuit*, 1981 ; *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, Gallimard, 1990 ; La pudeur et l'impudeur (film documentaire), 1991 ; Édouard Levé Autoportrait, P.O.L., 2005 Suicide, P.O.L., 2008 ; *Georges Perec W ou le souvenir d'enfance*, Denoël, 1975 ; *La vie mode d'emploi*, Hachette, 1978 ; *Je me souviens*, Hachette, Collection P.O.L., 1978 ; Saint-Augustin, *Les Aveux (Nouvelle traduction des Confessions* par Frédéric Boyer, P.O.L., 2008) ; Jean-Paul Sartre, *Les mots, Gallimard*, 1964 ; Nathalie Sarraute Enfance, Gallimard, 1983 …

UE 7.07.4 ART CONTEMPORAIN EN (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0177 Histoire et actualité des arts : art contemporain (EN)

Turning Point: Conversations in Contemporary Art

Professeur : Stéphanie Mahieu

Contenu:

Ce cours de M1 de type séminaire–débat, se donne en anglais. En partant du constat que le monde de l'art et du design est depuis plusieurs années traversé par des questionnements et de profondes remises en questions, qui reflètent des bouleversements sociétaux beaucoup plus globaux, à la suite notamment des mouvements # MeToo et Black Lives Matter, le séminaire se penchera sur la façon dont le débat est posé dans le monde anglophone. Sur la base de cas récents, il élargira la discussion aux questions de genre et de postcolonialité aux sein des mondes de l'art. Si un tel débat est aujourd'hui également présent dans le monde francophone, la plupart de ses termes, et la nature même des controverses, renvoient au contexte anglophone : cultural appropriation, culture wars, cancel culture, safe space, 'woke', moment of reckoning, autant de termes qui renvoient à des controverses récentes, en particulier sur la scène culturelle américaine.

Méthode:

Le séminaire est organisé sous formes de séance thématiques, renvoyant aux diverses controverses qui ont animé la scène artistique et muséale internationale à partir du milieu des années 2010. Chaque séance débutera par une revue de presse de la semaine. Le matériel pédagogique sera adapté au niveau de maîtrise de l'anglais de chaque participant.e.

Acquis d'apprentissage:

L'objectif principal est d'acquérir des outils analytiques visant à une mise en perspective historique d'événements souvent abordés de manière rapide et volontairement exagérée sur les réseaux sociaux, en proposant un accès direct, en anglais, à des contenus éditorialisés, et en posant, en filigrane, la question de la possibilité même d'un dialogue argumenté à l' «*âge des extrêmes* » (cf Aurelian Craiutu).

En se basant sur la lecture commentée d'articles de la presse généraliste (*The New York Times*, *The Washington Post*, *The Atlantic* et *The New Yorker* pour les Etats-Unis, *The Guardian* pour le Royaume-Uni), d'articles de vulgarisation universitaire (*The Conversation*) et de publications spécifiques à l'art et au design, ce séminaire-débat proposera de poser un regard plus analytique sur des questionnements dont la formulation et les modalités du débat manquent aujourd'hui singulièrement de nuance, en particulier en ligne.

Evaluation:

Contrôle continu (participation en cours sous forme de petits exposés) et remise d'un travail écrit

Langue d'enseignement:

Anglais

Sources:
articles de journaux et ouvrages universitaires

Ault, J. (et al), (1999), *Art Matters: How the Culture Wars Changed America*, NYU Press
Craiutu, A. (2016) *Faces of Moderation. The Art of Balance in an Age of Extremes*, Penn Press
Marchard, O. (2019) *Conflictual Aesthetics. Artistic Activism and the Public Sphere,* Boston, MIT Press
Reilly, M. (2018) *Curatorial activism: towards an ethics of curating*, Londres, Thames & Hudson

UE 7.08.4 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0176 Histoire et actualité des arts : architecture

Professeur : Vincent Heymans, vincent.Heymans@lacambre.be

Contenu :

Le cours aborde l'histoire de l'architecture depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle jusqu'au début du XXIe siècle, à travers les différents mouvements qui se sont succédés ou côtoyés, à la recherche de la notion de modernité. Toute architecture est moderne au moment de son expression, et revendiquée comme telle au moins depuis le Siècle des Lumières, tandis que notre présent sera passé au crible de l'histoire avec le recul du temps. Le positionnement critique de l'observateur vis-à-vis de la production architecturale qui le précède et qui nourrit sa réflexion est fondamental.

Méthode :

L'exposé du cours est de type chronologique et est émaillé de présentations ponctuelles, susceptibles de changer d'une année à l'autre, destinées à illustrer le propos selon des points de vue variés : extraits de films de fiction ou documentaires, visites de bâtiments ou de quartiers, lecture de textes critiques, …

Acquis d'apprentissage :

- Avoir une connaissance générale de l'histoire récente de l'architecture, en suivant la piste de l'expression de la modernité et en soulignant les liens avec les différentes disciplines enseignées à la Cambre.
- Situer l'architecture contemporaine dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes, iconographie et textes, tenu à disposition des étudiants sur support informatique.
- L. BENEVOLO, *Histoire de l'architecture moderne*, vol. 1-4, Paris,1987-1988.
- P. COLLINS, *L'architecture moderne, principes et mutations*, Paris, 2009.
- K. FRAMPTON, *L'architecture moderne. Une histoire critique*, Paris, 2006.

UE 7.09.4 ARTS DE LA SCENE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0178 Histoire et actualité des arts : arts de la scène

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

- Le cours est structuré en trois sections transversales, abordant successivement le corps, l'écriture, et le passage au plateau. Après un examen fouillé de ce qui est à l'œuvre lors de la confrontation d'un corps vivant avec d'autres corps vivants dans un espace dédié à la représentation, sont abordés le corps du danseur et la notion de mémoire du corps ; la notion de corps imaginaire chez le comédien ; le corps « poreux » du performeur ; le corps prothétisé de l'artiste de cabaret, et le « supercorps » de l'artiste de cirque.
- Sur le plan des écritures scéniques, après avoir examiné la nécessité de l'incomplétude de celles-ci, on scrute la structure générale, la question de la dramaturgie d'un spectacle, puis celle de la « langue » employée, et enfin la communication qui l'entoure.
- Le passage au plateau est abordé à travers des exemples de mises en scènes significatives, et l'analyse des différentes composantes du travail scénique, vu en tant que travail collectif réalisé par une équipe artistique et technique.

Méthode :

- Le cours, théorique, s'appuie régulièrement sur des exemples concrets, perçus à travers des actes, des mouvements, des lectures, des partages d'expérience, des visionnements en vidéo, des exercices d'écriture, ou le visionnement de spectacles.
- Un spectacle vu par l'ensemble des étudiants est imposé. L'étudiant doit de son propre chef voir un autre spectacle de son choix.
- Chaque cours est l'occasion d'une information sur des spectacles à l'affiche à Bruxelles.
- Dans le cadre de la section consacrée à l'écriture/au passage au plateau, un artiste est invité pour exposer son processus de travail.

Acquis d'apprentissage :

- Aiguiser la perception, permettre la compréhension des enjeux et une approche critique des arts de la « scène » (que cette scène soit définie comme telle ou pas) impliquant comme instrument premier le corps de l'artiste : danse, théâtre(s), performance, opéra (du point de vue de la mise en scène), cirque, cabaret… Les formes scéniques où l'instrument principal n'est plus le corps (concerts, marionnette, image animée…) ne sont envisagées qu'incidemment.
- Articuler les acquis théoriques et les connaissances de façon cohérente, critique et autonome, à l'intérieur de sa pratique artistique et plus largement de son rapport à la société et à la culture.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2e quadrimestre.
- L'examen, composé de trois questions ayant trait aux trois « sections » traversées, évalue le savoir approprié par l'étudiant ; la capacité de l'étudiant à formuler un discours critique étayé sur un spectacle vu et l'intelligence des processus d'écriture et de création du spectacle vivant. L'exercice d'écriture, le spectacle imposé et le spectacle vu indépendamment en fournissent la matière.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Pas de syllabus. Nombreux liens et références donnés au cours.

UE 7.10.4 HISTOIRE DU CINEMA (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0179 Histoire et actualité des arts : cinéma

Professeur : Drita Kotaji, drita.kotaji@lacambre.be

Contenu :
- La première partie du cours présente une histoire du cinéma (abrégée mais cependant rigoureuse) qui sera traversée par, et éclairera à son tour, des notions et matières comme : le langage et le vocabulaire cinématographiques ; les styles et genres ; la question de la représentation ; le réel versus fiction ; les dimensions sociologique, économique, politique et esthétique de l'art cinématographique ; la réflexion philosophique ; la mise en résonnance avec l'actualité ; les échos portés par les arts plastiques.
- La deuxième partie du cours propose l'examen plus approfondi de certains thèmes ou champs d'étude parcourus eux par l'histoire et l'actualité du cinéma.
  - Le cinéma et la littérature
  - Le cinéma et la philosophie (Deleuze, Cavell)
  - Le cinéma et les femmes
  - Le cinéma documentaire et le cinéma engagé
  - Le cinéma expérimental
  - Les artistes plasticiens contemporains qui questionnent le cinéma au travers des pratiques d'appropriation, de détournement, de citation, de dénonciation, ou l'intégration d'œuvres à l'industrie et aux grandes salles.

- En outre, le cours sera croisé de manière ponctuelle et transversale par divers sujets d'étude tels l'intermédialité, la télévision, l'internet et les évolutions technologiques actuelles, ainsi que l'éthique, l'exception culturelle, le patrimoine, la mémoire, l'archivage et la conservation.

Méthode :
- Le cours alterne exposés, analyses d'œuvres et discussions.
  À partir de productions cinématographiques, d'œuvres plastiques contemporaines, de citations, de textes, d'articles, puisés dans l'histoire et dans l'actualité, une participation active des étudiants sera appelée par l'observation, l'analyse et la réflexion portant sur les systèmes de signes médiatiques et artistiques, leurs composantes, leur interprétation, leurs enjeux sociaux et culturels, leurs pouvoirs narratifs et connotatifs et leur fonctionnement esthétique.

Acquis d'apprentissage :
Au terme de ce cours, l'étudiant.e sera en mesure de :
- rendre compte des enjeux de la création cinématographique dans son histoire et son actualité ;
- appréhender l'évolution du cinéma au travers de son corpus d'œuvres, ses styles et ses genres, son langage et son vocabulaire ;
- organiser une réflexion critique et personnelle sur les relations qu'entretiennent cinéma et autres médiums artistiques, modernes et contemporains ;
- appréhender de manière critique les dimensions sociales, culturelles, politiques, économiques, esthétiques et philosophiques qui parcourent et habitent le cinéma,
- s'approprier les problématiques traversées par ce cours afin de questionner sa propre pratique de créateur.

Evaluation :
- Rédaction d'un texte personnel de l'étudiant.e sur un thème associé au domaine du cinéma.
- Les consignes détaillées du travail à remettre sont fournies via la plateforme classroom.google.com
- Les modalités d'évaluation sont identiques en première et en seconde session.

Langue d'enseignement :
- français

Sources :
- Nicole BRENEZ, *Manifestations : écrits politiques sur le cinéma et autres arts filmiques*, De l'incidence-éditeur / CNL, Izère, 2020
- André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?* Cerf, Paris, 1999
- Robert BRESSON, *Notes sur le cinématographe*, Folio, Gallimard, Paris, 1995
- Stanley CAVELL, *A la recherche du bonheur. Hollywood et la comédie du remariage*, Vrin, Paris, 2017
- Gilles DELEUZE, *Cinéma Volume 1, L'image-Mouvement*, Minuit, Paris, 1983
- Gilles DELEUZE, *Cinéma Volume 2, L'image-temps*, Minuit, Paris, 1985
- François TRUFFAUT, *Le Cinéma selon Hitchcock*, Gallimard, Paris, 1993

UE 7.11.4 HISTOIRE DE LA MUSIQUE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0180 Histoire et actualité des arts : musique

Professeur : Marc Collet, marc.collet@lacambre.be

Contenu :
L'histoire de la musique est parcourue, de l'aube de la modernité à la période contemporaine à travers le prisme de l'espace-temps, fil conducteur de cette exploration.

Méthode :
Basée sur l'audition en classe et la compréhension de l'inscription dans cette logique des œuvres sélectionnées.

Acquis d'apprentissage :
- situer les œuvres vues (et celles apparentées) dans l'évolution de la musique de la fin du XIXe au début du XXIe siècle ;
- acquérir des connaissances générales en histoire comparée des arts.

Evaluation :
- Examen écrit en fin de 2e quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre.
- L'examen consiste en la reconnaissance à l'audition des œuvre vues et l'exposé de la logique qui les sous-tendent.

Langue d'enseignement :
- Français.

Sources :
- P. GRIFFITHS, *Brève histoire de la musique moderne*, Paris, 1992.
- J.-Y. BRAS, *Les courants musicaux du XXe siècle*, Troinex, 2003.
- J.-N. VON DER WEID, *La Musique du XXe siècle*, Paris, 1997.
- B. GINER, *Musique contemporaine : le second XXe siècle*, Paris, 2000.

UE 9.01.5 FINALITÉ APPROFONDIE : cours et séminaires

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 15
Prérequis : -
Corequis : -

G120.D0183 Méthodologie de la recherche 1

Quadrimestres 1 + 2
5 crédits, 75 h
Activité optionnelle
Professeur : Giampiero Pitisci, giampiero.pitisci@lacambre.be

Contenu :

HANTÉ.E.S

Dans Haunted Media*, Jeffrey Sconce mettait en lumière comment les nouvelles télécommunications ont toujours été accompagnées par leur cortège d'esprits; leur résurgence de fantômes. D'une certaine manière, les techniques modernes de communication – le téléphone, la radio, le cinéma, la télévision, les supports numériques, etc. – n'ont pas fait disparaître les fantômes: elles les ont au contraire amplifiés.

Derrière chaque outil, chaque machine, un fantôme.

* Haunted Media. Electronic Presence from Telegraphy to Television, Duke Université Press, 2000

Méthode :

Comme le nom du séminaire l'indique, l'ambition n'est pas de produire un objet singulier ou de faire « oeuvre », mais de donner forme(s) à une recherche, indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier. Il s'agit ici de viser la production de documents sensibles, de « transformer l'expérience en document, [de] faire du document une expérience » (Ph.-A. Michaud).

Acquis d'apprentissage :

- Avoir acquis les bases d'analyse et de synthèse de textes afin de poursuivre un projet de recherche en toute autonomie.
- Intégrer une thématique annuelle croisant plusieurs champs disciplinaires, *indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier*.
- Restituer la recherche dans une forme adaptée au contexte.

Evaluation :

- évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 40%
- évaluation en fin de 2e quadrimestre : 60%

Langue d'enseignement :

- français

Cours et séminaires à choisir à l'université (voir grille individuelle)

10 crédits, 150h
Activité à choix
Professeur : dépendant du cours ou du séminaire choisi à l'université

Voir grille individuelle de l'étudiant.

UE 10.01.2 FINALITÉ APPROFONDIE : mémoire

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 15
Prérequis : -
Corequis : -

M120.D0370 Mémoire

15 crédits, 225h
Activité obligatoire
Promoteur interne : selon le choix de l'étudiant
Promoteur externe : selon le choix de l'étudiant

Contenu :
- Elaboration et rédaction d'un mémoire de fin d'études basé sur une recherche personnelle et articulé à la pratique artistique. Cette recherche est supervisée par un promoteur interne et un promoteur issu de l'université.

Méthode :
- Le mémoire est un travail écrit, personnel et original ;
- Les bases méthodologiques nécessaires à son élaboration sont acquises en amont via le cours de Méthodologie du mémoire ;
- Sur base d'un sujet défini en accord avec les deux promoteurs, l'élaboration du mémoire est suivie lors de rendez-vous réguliers.

Acquis d'apprentissage :
- exposer et développer de manière informée, logique et cohérente une question relevant de son activité disciplinaire ;
- formuler une hypothèse et rediriger de façon cohérente, claire et structurée, l'argumentation qui la soutient ;
- utiliser de manière pertinente les outils de recherche en satisfaisant aux critères scientifiques en vigueur ;
- synthétiser de manière critique la littérature relative à son sujet, confronter et défendre des thèses diverses ;
- Démontrer sa capacité à délimiter un problème, un sujet d'étude, à découvrir et à rassembler en l'organisant une documentation à son propos, à conduire une réflexion personnelle, à établir des contacts directs avec des personnes, des institutions, des champs d'activités, à analyser l'information et à exercer son esprit critique et, finalement, à communiquer les résultats de sa recherche grâce à l'expression écrite et lors d'une défense orale.

Évaluation :
- évaluation par le jury de mémoire en fin de 2ème quadrimestre : 100%

Langue d'enseignement :
- français

Arts plastiques, visuels et de l’espace

SCÉNOGRAPHIE

Profil d’enseignement — 2e cycle

FINALITÉ DIDACTIQUE

La Cambre

DEUXIÈME CYCLE
Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

Option 14 - SCÉNOGRAPHIE

2022 - 2023

			Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.14.5	**SCENOGRAPHIE : ATELIER 1**		1 + 2	**36**	**540**	**30,00%**
	A120.D0083	Scénographie : atelier		28	420	23,33%
	A120.D0409	Scénographie : pratiques		8	120	6,67%
UE 1.14.8	**SCENOGRAPHIE : ATELIER 2**		1 + 2	**30**	**450**	**25,00%**
	A120.D0595	Travail artistique de fin d'études		20	300	16,67%
	A120.D0596	Travail de fin d'études : dossier		5	75	4,17%
	A120.D0412	Travail de fin d'études : installation		5	75	4,17%
UE 2.00.4	**TRANSDISCIPLINARITE 1**		1 + 2	**10**	**150**	**8,33%**
	A120.D0547	Scénographie : module transdisciplinaire OU		10	150	8,33%
	***	Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix) :				
UE 7.01.4	**ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 1**		1	**2**	**30**	**1,67%**
	G100.D0166	Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
UE 7.02.4	**DROIT D'AUTEUR 1**		1	**2**	**30**	**1,67%**
	G100.D0174	Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
UE 7.03.4	**ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 2**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0167	Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
UE 7.04.4	**DROIT D'AUTEUR 2**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0175	Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
UE 7.05.4	**PHILOSOPHIE ESTHETIQUE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0173	Philosophie : esthétique		2	30	1,67%
UE 7.06.4	**ANALYSE DE TEXTES**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G100.B0253	Littérature : Analyse de textes		2	30	1,67%
UE 7.07.4	**ART CONTEMPORAIN (EN)**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0787	Histoire et actualité des arts : art contemporain (EN)		2	30	1,67%
UE 7.08.4	**HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0176	Histoire et actualité des arts : architecture		2	30	1,67%
UE 7.09.4	**ARTS DE LA SCENE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0178	Histoire et actualité des arts : arts de la scène		2	30	1,67%
UE 7.10.4	**HISTOIRE DU CINEMA**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0179	Histoire et actualité des arts : cinéma		2	30	1,67%
UE 7.11.4	**HISTOIRE DE LA MUSIQUE**		2	**2**	**30**	**1,67%**
	G020.D0180	Histoire et actualité des arts : musique		2	30	1,67%
		Sous total hors finalité didactique		**90**	**1350**	**75,00%**
UE AG 1	**FINALITÉ DIDACTIQUE : connaissances sociologiques et culturelles**		1 + 2	**6**	**80**	**5,00%**
	G120.0440	Histoire et actualité des arts : Analyse de l'image		2	30	1,67%
	G120.0441	Psychopédagogie : connaissances sociologiques et culturelles (Fondements de l'enseignement artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles)		2	30	1,67%
	G020.0442	Sciences humaines et sociales : Sociologie de l'art		2	20	1,67%
UE AG 2	**FINALITÉ DIDACTIQUE : connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et**		1 + 2	**9**	**102**	**7,50%**
	A120.0443	Cours pluridisciplinaires : atelier (Construction des apprentissages)		3	30	2,50%
	G120.0444	Psychopédagogie : Connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitudes de recherche		2	30	1,67%
	G020.0445	Psychopédagogie : Formation à la neutralité (CrB)	2	1	12	0,83%
	G120.0446	Psychopédagogie : didactique des arts plastiques, visuels et de l'espace		3	30	2,50%
UE AG 3	**FINALITÉ DIDACTIQUE : connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles**		1 + 2	**3**	**45**	**2,50%**
	G120.0447	Psychopédagogie : Connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles (CrB)		3	45	2,50%
UE AG 4	**FINALITÉ DIDACTIQUE : savoir-faire**		1 + 2	**12**	**90**	**10,00%**
	T120.0448	Stages : observation, assistanat		3	20	2,50%
	T120.0449	Stages : enseignement		5	30	4,17%
	T120.0450	Stages : extra-muros		2	10	1,67%
	G120.0451	Séminaires : analyses de pratiques		2	30	1,67%
		Sous total de la finalité didactique		**30**	**317**	**25,00%**
		Total		**120**	**1667**	**100,00%**

2 cours à choisir

DEUXIÈME CYCLE
Option 14 – SCÉNOGRAPHIE

UE 1.14.5 SCENOGRAPHIE : ATELIER 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 36
Prérequis : -
Corequis : -

A120.D0083 Scénographie : atelier

28 crédits, 420h
Activité obligatoire
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :

- Parallèlement à l'évolution contemporaine des arts vivants, la scénographie de spectacle connaît une trajectoire semblable à tous les autres champs artistiques en se construisant en rupture et par opposition. Les arts de la scène ne se pratiquent plus selon le modèle des traditions mais selon les préceptes de la modernité et des avant-gardes. Comme les autres pratiques artistiques, le scénique n'est pas stable. Il n'y pas ***le*** spectacle, mais des états sans cesse différents de cet art, et la scénographie participe à ce renouvèlement. Une constante remise en cause des scènes traditionnelles est l'élargissement des espaces théâtraux, avec des déclarations manifestes tel que Kantor qui dit « pouvoir jouer partout, même au théâtre » ou Antonio Arauja qui dit « vouloir jouer partout sauf au théâtre ». Toutes les options sont ouvertes dans le théâtre d'aujourd'hui, y compris la scène traditionnelle. Au regard de ces observations, la scénographie contemporaine est démultipliée dans ses applications et ses fonctions.
- Dans ce contexte de mutations, réfléchir à ces nouveaux enjeux et tenter de proposer une définition de la scénographie contemporaine semble être une obligation déontologique. Dans cet esprit la première année de Master se pense comme une période de prospection sur des questions de fonds pour interroger la scénographie d'aujourd'hui.

Méthode :

- Exercice et projet dévelloppé avec un artiste plasticien et/ou scénographe. Réalisation échelle 1/1
- Collaboration avec le Master danse dans le cadre de trois workshop, a la Raffinerie du plan K, centrés sur le son, la lumière et l'espace. Encadrement par des professionels et professeurs de l'INSAS.
- Possibilité de stage dans le cadre d'une collaboration avec les festival les récréatrale – Burkina Faso.
- Collaboration avec l'école de la Manufacture de Lausanne et le pavillion Bosio de Monaco. Travail en groupe autour d'un matériau littéraire et réalisation d'un projet à l'échelle 1/1 sur le plateau du CUBE, espace de résidence.
- Constitution et formulation d'une ébauche de projet personnel dans lequel l'étudiant identifie et circonscrit ses préoccupations et sa démarche.

Acquis d'apprentissage :

- Révéler une maturité dans la maitrise de la méthode de dévelloppement d'un projet au niveau conceptuel, artistique et technique.
- Dévellopper des projets avec une autonomie méthodologique et une singularité conceptuelle et artistique.
- Proposer une démarche prospective et expérimentale en regard avec la création contemporaine en générale et création scénographique en particulier.
- Travailler de manière collective et collaborative, tant au sein des travaux en équipe que dans la nature transcidisplinaire des cours et des intervenants.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
  évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
  évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français.

A120.D0409 Scénographie : pratiques

8 crédits, 120h
Activité obligatoire
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :
- workshops et exercices de type court portant sur des champs d'activités artistiques en dialogue direct avec la scénographie ;
- interroger l'espace, la scénographie, la représentation à travers différentes approches : son, image, pratique urbaine, installations,…

Méthode :
- Par une approche pratique immédiate et immersive de l'espace, ces exercices visent à amener l'étudiant à interroger la scénographie à travers un regard différent et inattendu.

Acquis d'apprentissage :
- être capable d'appréhender et de pratiquer la scénographie dans des perspectives non théâtrales ;
- pratiquer l'espace à travers des outils liés, directement ou indirectement, à la scénographie ;
- sculpter et travailler l'espace à travers un outil technique spécifique.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
  évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
  évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français.

UE 1.14.8 SCENOGRAPHIE : ATELIER 2

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 30
Prérequis : UE 1.14.5
Corequis : -

A120.D0595 Travail artistique de fin d'études

20 crédits, 300h
Activité obligatoire
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :
- Réalisation d'un projet personnel qui développe une réflexion pratique dans le champ de la scénographie.
- Ce projet peut prendre la forme d'une installation plastique, d'un projet pour une réalisation, d'un projet professionnel ou d'une étude approfondie pour un champ d'application spécifique de la scénographie.

Méthode :
- L'étudiant développe sa propre méthode qui résulte du sujet et du média développés dans son projet personnel.
- L'avancement du projet de l'étudiant est accompagné durant toute l'année par l'équipe pédagogique de l'option.
- Durant ce suivi, à plusieurs reprises, l'étudiant devra proposer un «geste artistique» *in situ*, où il expérimente un des aspects de son projet, au travers d'un média spécifique et dans un cadre précis.

Acquis d'apprentissage :
- être capable de mettre en place une méthode adaptée à son projet personnel et de faire progresser sa création ;
- arriver à mener une recherche originale et à questionner le contexte historique, culturel et le cadre spécifique du projet ;
- être apte à mettre en valeur les connaissances et compétences pluridisciplinaires acquises durant le cursus ;
- acquérir des outils plastiques, techniques et culturels permettant d'intégrer le milieu professionnel ;
- pouvoir communiquer plastiquement et verbalement un projet en intégrant le vocabulaire spécifique et les codes liés aux différents champs d'application de la discipline ;
- être apte au dialogue avec les autres intervenants sur un projet ;
- être capable de respecter les impératifs de calendrier et de budget imposés par chaque production.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
  évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
  évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

A120.D596 Travail de fin d'études : dossier

5 crédits, 75h
Activité obligatoire
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :
- Réalisation d'un dossier relatif au projet de fin d'études. Ce dossier comprend :
    - la rédaction d'une note d'intention structurée qui rend compte de la thématique, du point de vue, du média utilisé, du rapport au regard (visiteur/spectateur) et du rapport à la scénographie ;
    - les textes de référence et de soutien dramaturgique au projet ;
    - des références iconographiques légendées, de plasticiens, spectacles...
- Ce dossier est mis en page, relié et imprimé en 3 exemplaires.
- Présentation visuelle, sous forme de portfolio, de l'ensemble du travail mené par l'étudiant durant l'ensemble de son cursus. Ce portfolio est structuré, légendé et «imprimé» en un exemplaire.

Méthode :
- Le dossier relatif au projet suit l'évolution de celui-ci. Il est présent à chaque rendez-vous avec le corps professoral. Il est le reflet de la réflexion menée et affinée au cours du processus de création. A chaque étape, il est rédigé et mis en page, ceci jusqu'à l'aboutissement du projet.
- Le portfolio est réalisé sans validation du corps professoral. Il prend la forme appropriée à communiquer au mieux le cursus artistique de l'étudiant. Il peut contenir des projets extérieurs à l'école et la sélection de ceux-ci est réservée à l'étudiant.

Acquis d'apprentissage :
- être capable d'analyser son propre processus de création ;
- enrichir son projet personnel des apports historiques, littéraires et plastiques ;
- être apte au dialogue avec les intervenants et à la redéfinition de ses axes de création.
- pouvoir rédiger, en chapitres distincts et structurés, les différents points demandés (point de vue, média utilisé, rapport au regard (visiteur/spectateur), rapport à la scénographie...).

Évaluation :
- évaluation continue par le professeur responsable du cours : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

A120.D0412 Travail de fin d'études : installation

5 crédits, 75h
Activité obligatoire
Professeurs : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu
- Réalisation d'une installation *originale* présentant le projet de fin d'études. Cette installation pourra être la présentation (sous forme d'exposition) de la recherche du travail de fin d'études ou la réalisation à l'échelle 1 du projet lui-même. Elle devra s'inscrire dans le champ large de la scénographie et rendre compte de la réflexion de l'étudiant sur la question de l'espace et de la représentation.
- Cette réflexion personnelle pourra utiliser librement les outils de la scénographie.
- L'installation devra répondre aux demandes et qualités requises suivantes :
    - adéquation entre le sujet du projet et sa réalisation ;
    - présentation répondant aux demandes du monde professionnel tant au niveau de l'aboutissement de la proposition artistique qu'au niveau de sa réalisation par les solutions techniques développées.

Méthode :

- L'installation pouvant être le sujet même du travail de fin d'études (une scénographie) ou du moins le moyen de présentation du travail de fin d'études (exposition de maquettes d'une scénographie), elle sera, dès le début des recherches, au centre des préoccupations de l'étudiant. Au fil des rendez-vous avec l'équipe pédagogique, une attention très particulière sera accordée à cette question.
- L'installation étant de façon intrinsèque une scénographie, elle évoluera obligatoirement avec le projet tout au long du processus de recherche et de création.
- L'étudiant réalisera son installation dans un lieu défini et imposé, il devra adapter son projet aux qualités du lieu et aux normes imposées (temps d'installation, dimension du lieu, accessibilité, respect des normes de sécurité, etc.).

Acquis d'apprentissage :

- exposer, scénographier le projet de fin d'études, selon des modalités adaptées au contexte ;
- conduire un projet personnel jusqu'à sa réalisation, lorsque l'installation constitue en elle-même le projet de fin d'études ;
- préparer et organiser le travail, en ce compris le travail de démontage ;
- s'entourer des partenaires nécessaires à la réalisation du projet en constituant une équipe technique (éclairage, son, construction, patines, effets spéciaux, régie, etc.) ;
- évaluer la faisabilité d'un projet en tenant compte de toutes les données relatives à celui-ci ;
- établir et respecter un calendrier précis des tâches ;
- diriger une équipe technique et artistique ;
- établir un devis précis et s'y tenir.

Évaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique de l'option à l'issue de l'exposition : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du deuxième quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français.

UE 2.00.4 TRANSDISCIPLINARITÉ 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 10
Prérequis : -
Corequis : -

A120.D0547 Scénographie : module transdisciplinaire

10 crédits, 150h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas un CASO
Professeur : Simon Siegmann, simon.siegmann@lacambre.be

Contenu :
Ce module offrira aux étudiants de l'option l'opportunité d'une rencontre avec des étudiants d'une autre école supérieure des arts et d'un professeur référent. Le but sera de confronter et d'échanger les pratiques typographiques et les méthodes pédagogiques respectives.

Méthode :
La Cambre et une école d'une autre ville se rencontrent hors murs et ont ensuite pour mission l'exploration urbaine (musées, galeries d'arts, architectures, réseaux de transports urbain, …) de l'autre cité. Un travail collaboratif sera dès lors réalisé en binômes ou en groupe restreint. Ce workshop se déroulera alternativement au sein des deux écoles.

Acquis d'apprentissage :
L'ouverture à une autre culture typographique et l'échange des points de vue entre les étudiants. Le rapprochement entre des options graphiques d'écoles d'arts supérieures belges ou étrangères.

Evaluation :
- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement :
- français, anglais, néerlandais.

Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)

10 crédits, 150 h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas le module transdisciplinaire : 1 cours à choisir parmi les six.
Professeur : selon le cours choisi — Voir www.lacambre.be > cursus > cours artistiques communs de 2e cycle

Contenu :
Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiants, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant.

Cours proposés :
1. Art en réseau
2. Audio - vidéo
3. Illustration,
4. Livre /édition
5. Performance et arts du corps

Méthode :
- Travail en atelier.
- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du medium comme moyen d'expression.
- Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :
- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :
- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par le jury artistique, en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

1. Art en réseau

Professeur : Valérie Cordy, valerie.cordy@lacambre.be

Contenu :

A la croisée de deux dimensions du travail artistique :
- Une dimension de recherche d'excellence interdisciplinaire qui permet d'approcher le numérique comme un élément intégré, voire comme sujet d'autres disciplines. Le numérique a des spécificités comme l'interactivité, l'algorithmique, le processus computationnel, le génératif, etc. Interdisciplinaire et anti-hégémonique, l'expérience découlant de cette pratique est que les étudiants inscrits au cours s'enrichissent dans leur(s) discipline(s) « de base ».
- Une dimension de recherche de lien social dans l'objet artistique et dans sa forme ; à partir du flou de l'époque en termes de questionnements sociétaux et culturels ; en même temps, le « pourquoi » consubstantiel à la fin de la création est indissociable du « pourquoi » des moyens utilisés et mis en scène au sens large.

Les Arts numériques sont au carrefour de ces deux dimensions :
- pris dans une acception stricte : création d'objet artistique au moyen de la programmation d'ordinateurs ;
- en tant que producteurs d'effets dans les autres disciplines artistiques ;
- comme nouveaux outils d'écriture : traitement et diffusion audio-visuels, réseaux sociaux, smartphones ;
- en tant qu'outils offrant la vitesse de réaction nécessaire à ce que le questionnement artistique suive les évolutions sociales : médias, données, moyens d'expressions polymorphes ;
- comme objets de questionnement de l'économie artistique (avec, par exemple, pour ce qui concerne la propriété intellectuelle, le logiciel libre, la valeur ou la rétribution du travail) qui amènent naturellement des questions équivalentes dans la société prise dans son ensemble.

Méthode :
- Un travail d'équipe est nécessaire à l'approche des arts numériques qui mettent en œuvre des compétences techniques et conceptuelles très larges. Le choix des intervenants est donc essentiel. Il peut se faire en fonction des thématiques envisagées mais une équipe pluridisciplinaire de base est nécessaire.
- Le principe de croisements des matières à enseigner. Par essence, les arts numériques peuvent se retrouver dans les contenus et les contenants. Il est impératif d'interroger toutes les matières qu'ils peuvent influencer afin de comprendre leur essence et maîtriser tant au niveau conceptuel et artistique, que philosophique et technique, leurs effets.
- L'apprentissage permanent est la base des arts numériques et de leur pratique. Ce qui est nouveau aujourd'hui est obsolète demain. Il faut faire comprendre à l'étudiant qu'il doit se mettre en mouvement permanent et l'enseignant doit continuer à se former en permanence. Apprendre à apprendre, mais pas que : aussi apprendre à oser apprendre.

- Un travail d'équipe sur les questions techniques et artistiques : la porosité entre les pratiques est nécessaire aux étudiants pour développer leurs propres sensibilités et engagements dans les disciplines choisies.
- Connaissance des principaux logiciels et environnements de programmation open source (mais il est nécessaire de maîtriser également les logiciels propriétaires).
- Etude de la question des droits intellectuels (nouvelles pratiques, jurisprudence et lois sur les droits d'auteurs : copyright/copyleft, logiciels libres et open source, creative commons…) Parce qu'il n'y a pas d'existence sans co-existence, créer du sens c'est créer du commun, l'accent sera mis sur le partage plutôt que sur l'appropriation.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression et techniques diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire par écrit et à l'oral ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

2. Espaces audio-vidéo

Professeurs : Geoffroy De Volder, geoffroydevolder@gmail.com
et Patrick Codenys, patrick.codenys@telenet.be

Contenu :

Le cours est ouvert à une dizaine d'étudiants de Master, toutes options confondues.
Il a pour objectif de développer les projets audio-visuels des participants au sein d'une cellule de recherches théoriques et pratiques. C'est un atelier d'explorations pointues, de perfectionnement et non un cours d'initiation.
Il s'adresse à des étudiants ayant déjà une expérience et une pratique de projets confrontant les rapports image/son, questionnant tant le medium que le corps et l'architecture, la mise en espace, la performance, l'installation et les technologies (high and low), avec une exigence technique, conceptuelle et de gestion tant spatiale qu'acoustique.
Les différents paramètres audio, lumineux et visuels seront auscultés et peaufinés dans les projets des participants tant dans leurs rapports à l'espace / mouvement / temps que dans la gestion pratique, et optimale de leur installation et de la manière dont ils sont donnés à voir, donnés à être expérimentés par le corps du spectateur.
Une attention accrue et une pratique dynamique, ouverte sur le monde contemporain et ses crises en temps réel, ses préoccupations sociales, sociétales et politiques, et leurs répercussions en soi-même et dans nos interactions avec les autres, toucheront de près à la mise en demeure du présent par des images qui ambitionnent d'interroger l'exigence - pour l'atteindre - de ce que Michel Foucault intitulait "le courage de la vérité".

Méthode :
- Fonctionnant à la manière d'un atelier, le cours se veut un espace d'apprentissage, de découvertes, d'expérimentation et de « prise de risques », ouvert à l'inattendu dans lequel chaque étudiant engage un projet conséquent alliant sens, fond et forme. Il s'agit d'atteindre une symbiose entre le medium et l'artiste par un travail expérimental propre aux laboratoires de recherche.
- Seront travaillés, individuellement et collectivement, la substance, le contenu, la conceptualisation, la présentation et la mise en œuvre des projets, générant ainsi des espaces physiques, mentaux voire

technologiques confrontant en temps réel du *perceptible* neuf grâce à un accrochage conséquent où puisse pénétrer le souffle de l'essentiel, du prioritaire et de l'urgence en actes.
- Chaque année, un ou plusieurs artistes invités participent aux travaux de l'atelier, échangeant ses/leurs impressions autour des créations des étudiants afin d'aider au perfectionnement individuel de leurs propositions plastiques.
- Le cours se conclut par une mise en espace collective des travaux réalisés.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

3. Illustration

Professeur : Pascal Lemaitre, pascal.lemaitre@lacambre.be

Contenu :
L'illustration doit être comprise comme la réalisation d'une œuvre plastique intégrant ou se référant à un texte, que celui-ci soit manifeste ou latent, et à laquelle tout moyen d'expression utilisant un support plan peut concourir. Les qualités spécifiques de l'illustration résident dans l'approfondissement des relations entre composante plastique et composante textuelle.

Méthode :
- le cours, essentiellement pratique, s'appuie sur la diversité des moyens d'expression et techniques antérieurement acquis par les étudiants ;
- un écrivain, un auteur visuel, un typographe, un éditeur et une comédienne accompagnent les étudiants dans le développement de leur projet personnel ;
- analyse du texte au niveau du style et du sens + contexte ;
- étude comparative ;
- lecture orale pour compréhension et rythme ;
- transposition corporelle pour interprétation et dessin au niveau contenu et geste ;
- transposition typographique et mise en page ;
- travail de rythme visuel via synopsis dessiné ;
- recherche graphique ;
- amélioration du dessin au niveau de la forme et du trait ;
- travail de mise en couleur ;
- choix du support et media : livre, accrochage, projection avec voix, etc ;
- présentation en groupe et présentation au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;

- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement :
- français et anglais

4. <u>Livre</u>

Professeur : Alexia de Visscher, alexia.devisscher@lacambre.be

Contenu :
Ce cours vise à interroger la question du livre dans le cadre d'une pratique artistique en école d'art et à venir la confronter au champ de l'art en général et en rapport avec les mutations contemporaines liée à la chaine du livre.
- interrogation du medium du livre à travers l'élaboration d'un livre en lien avec la pratique d'atelier ;
- apprentissage des différentes méthodes d'inscription et de structuration de contenu en lien avec l'objet, et développement d'une réflexion sur le rapport contenu/forme ;
- réalisation et production d'une édition ;
- multiplication, diffusion et présentation publique de l'objet en fin de cours.

Méthode :
- initiation aux différentes techniques de réalisation d'un livre (reliure, impression...) ;
- initiation à la théorie du livre et du montage ;
- initiation à l'histoire du livre d'artiste.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :
- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

5. <u>Performance et arts du corps</u>

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :
Ce cours approche l'individu comme matériau de l'œuvre et le corps performant. L'atelier s'adresse à tout étudiant désireux de développer des stratégies performatives dans sa pratique artistique, qu'elles soient « live », destinées à trouver une transcription visuelle, sonore, spatiale, ou encore liées au processus de la création. Une série d'intervenants sont présents, porteurs d'esthétiques de la performance diverses, voire opposées. La question de la performance est envisagée successivement comme réponse au contexte social et politique, expérimentation du corps comme véhicule de sens, écriture à montrer, transformation en actes du vocabulaire de l'internet, rencontres avec des matériaux

physiques, etc.

Méthode :

- Six semaines de pratique expérimentale, ponctuées par deux ou trois rencontres plus théoriques ouvrant sur d'autres possibles, se clôturent par un moment de présentation publique, à la Cambre – ou dans l'espace public avoisinant.
- En janvier, l'évaluation prend la forme d'un atelier sur la production des traces des performances créées durant le cours.
- Durant les Journées Portes ouvertes de la Cambre, une autre confrontation avec un public « non choisi » peut avoir lieu, dans la mesure où cela est compatible avec le travail de l'étudiant au sein de l'option dont il est issu.
- Hors les murs de la Cambre, d'autres possibilités sont ouvertes au deuxième quadrimestre, là aussi en fonction de la compatibilité avec le travail dans l'option –aux Halles, au Kaaitheater, au BRASS...

L'approfondissement théorique et historique se fait dans le cadre du cours « Histoire et actualité des arts de la scène », donné par Antoine Pickels au deuxième quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique pendant le 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français

UE 7.01.4 ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.D0166 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Partant du constat que toutes pratiques artistiques soient directement et/ou indirectement informées par un ancrage dans une société déterminée (d'un point de vue tant culturel, qu'économique et politique), ce premier module du cours s'articulera entre autres sur la pratique de Joseph Beuys ayant interrogé cette problématique de l'articulation art/société à partir du développement du principe de « sculpture sociale », lequel principe fut mis en forme par l'artiste dans une multiplicité de directions. Le travail de Joseph Beuys est en effet pluriel, comportant sculptures, dessins, interventions, happenings, projets activistes, engageant une nouvelle compréhension du statut de l'œuvre d'art dans la relation directe qu'elle implique et qui la définit avec la société. Comme en attestent par exemple ses multiples projets tentant d'activer le principe de démocratie directe. À partir de ce socle, il s'agira ensuite d'analyser le travail de différents artistes qui ont été/sont liés de manière directe ou indirecte soit à la figure de Beuys soit à la notion de « sculpture sociale » afin de voir comment celle-ci a pu être réactualisée dans leurs travaux respectifs, constituer autant une réponse, une mise en crise, voire un prolongement. Il s'agira ainsi de voir comment aux États-Unis à la même période le travail collaboratif d'Yvonne Rainer et de Robert Morris, notamment par le biais de la relecture qu'ils firent d'Herbert Marcuse et de l'indéterminé cagéen, put constituer une réponse aux stratégies activistes de Beuys. Partant de cette notion de « sculpture sociale », et d'une lecture critique de celle-ci (de ces apories et des phantasmes qu'elle véhicule) nous poursuivrons par une lecture détaillée du rapport pouvoir/société réalisée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France consacrés au bio-politique à la fin des années 1970, une lecture qui permettra de mieux saisir les enjeux, toujours vifs et décisifs à l'heure actuelle, de la question générale qui animera le cours, nécessitant d'établir une analyse des principes structurant un étant donné sociétal afin de comprendre les formes qui en résultent.

Méthode :

- Cours ex cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques.
- Une attention particulière est également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen du premier module est écrit. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Langue d'enseignement :
- français

Sources :
Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

UE 7.02.4 DROIT D'AUTEUR 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.D0174 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Claude Katz, claude.katz@lacambre.be

Contenu :
- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Sources du droit d'auteur. Position parmi les différents droits intellectuels.
- Naissance du droit d'auteur - définition de l'œuvre protégeable, accompagné de nombreux exemples
- Durée et titularité du droit d'auteur.
- Quels droits ? Patrimoniaux et exceptions. Moraux (intégrité - divulgation - paternité). Exemples.

Méthode :
- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte de la loi de 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins et une série d'«affaires judiciaires».
- Analyse des sources juridiques, des contrats et des procédures à mettre en œuvre.

Acquis d'apprentissage :
- acquérir des réflexes / outils permettant à l'étudiant de protéger ses créations et de les commercialiser ;
- prendre conscience de ses droits -moraux et patrimoniaux- et de ses obligations, en tant que créateur.

Évaluation :
- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :
- français.

Sources :
- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,…

UE 7.03.4 ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 2

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0167 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Le second module du cours sera construit en deux parties. Le module 1 constitue un prérequis souhaité. La première partie se donnera ex cathedra et visera à donner un aperçu général des enjeux liés à la sculpture sociale dans des pratiques contemporaines. Nous verrons comment dans le travail de deux anciens étudiants de Beuys à l'Académie des Beaux-Arts de Düsseldorf, Franz Erhard Walther et Lothar Baumgarten, le principe de « sculpture sociale » se déplace, avec radicalité, tant du côté de Walther, chez qui l'importance accordée à la subjectivité est commutée en une importance accordée à la communauté, que de celui de Baumgarten, dont les travaux peuvent être perçus comme une volonté d'interroger nos structures sociales occidentales par leur mise en contact avec un ailleurs réel et fantasmé. Enfin, nous verrons comment dans des travaux plus récents, de Thomas Hirschhorn et de Pierre Huyghe, le fantasme du « social beuyssien » se trouve relancé (dans les projets de *Monuments* d'Hirschhorn par exemple) ou bien littéralement inquiété par une perspective posthumaniste (dans des travaux récents de Pierre Huyghe).

La seconde partie sera quant à elle constituée de travaux présentés par les étudiants en groupe, de minimum 2 personnes. Il leur sera demandé de cibler un document, qui peut-être de nature diverse (films, œuvres d'art, textes, etc.), ayant un rapport étroit avec le cours et rencontrant de manière étroite les intérêts des groupes. Il s'agira de l'exposer oralement et d'engager à partir de là une discussion commune sur les aspects relevés, pour enfin, à partir de là, fournir une synthèse écrite.

Méthode :

- La première partie du cours se donnera ex-cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques. Une attention particulière sera également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et d'analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.
- La seconde partie sera constituée des exposés des étudiants.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen est écrit pour les étudiants ne présentant pas un travail. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Pour les étudiants présentant un travail, l'évaluation prendra en considération l'ensemble des étapes de celui-ci, depuis la sélection du document à la remise de la synthèse.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

UE 7.04.4 DROIT D'AUTEUR 2

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0175 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Claude Katz, claude.katz@lacambre.be

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Les contrats : en général (art. XI.167. CDE) et les contrats règlementés.
- Internet et les nouvelles technologies
- Droit fiscal et droit de suite. Droits voisins et procédures. Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte légal (le Code de Droit Economique) sur le droit d'auteur et une série d'«affaires judiciaires».

Acquis d'apprentissage :

- Capacité à exploiter ses créations… sans se faire exploiter.
- Conscience des conséquences juridiques de l'exercice de ses droits : Internet , aspects fiscaux.
- Connaissance des procédures en cas de litige.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique.
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,…

UE 7.05.4 PHILOSOPHIE ESTHETIQUE

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

GD020.0173 Philosophie : esthétique

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :
- Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).
- Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant.

Méthode :
- Cours ex-cathedra.
- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :
- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :

- Evaluation continue :
  - Remise d'un premier travail après le congé de printemps
  - Remise d'un second travail en fin de quadrimestre
  - Pas de remise du second travail si le premier n'a pas été remis dans les temps.

  Si les deux exercices ont été remis, l'étudiant.e ne doit pas présenter d'examen écrit en 1ère session. En cas de d'échec en 1ère session, examen écrit en 2ème session

Langue d'enseignement :
- Français.

Sources :
- M. JIMENEZ, *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, Paris, 1997.
- Id., *L'esthétique contemporaine : tendances et enjeux*, Paris, 2004.
- Id., *La querelle de l'art contemporain*, Paris, 2005.

UE 7.06.4 ANALYSE DE TEXTES (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.B0253 Littérature : Analyse de textes

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Virginie Devillers, virginie.devillers@lacambre.be

Contenu :
- le cours d'analyse de textes prend le texte comme un matériau opérationnel composé de façon indissociable d'une forme et d'un contenu. A partir d'un genre (l'autofiction, la poésie…), d'un corpus de textes qui varient tous les deux, trois ans, le cours analyse le fonctionnement d'une vingtaine de textes. Il éclaire les choix opérés par les auteurs en fonction d'une nécessité donnée : stylistique, linguistique, idéologique, etc.

Méthode :
- alternance d'un cours ex cathedra et d'un atelier d'écriture, dans lequel les étudiants sont invités à produire un texte personnel. Cet exercice consiste dans un premier temps à déconstruire les différents clichés liés à la pratique de l'écriture (l'inspiration, le génie littéraire, etc) ; dans un deuxième temps, à comprendre le fonctionnement interne d'un texte. La partie atelier d'écriture est conçue comme un espace de dialogue et d'échange entre les étudiants et le professeur. Quand c'est possible, cette phase du cours se fait en collaboration avec l'option de l'étudiant.

Acquis d'apprentissage :
- connaissance et compréhension des enjeux d'un texte littéraire ou non littéraire.
- compréhension du fonctionnement d'un texte en fonction des choix opérés par l'auteur.
- capacité à produire un texte qui met à distance l'identité du sujet.

Évaluation :
- évaluation continue :

travail au sein de l'atelier d'écriture et présence régulière au cours (20%)
texte de l'étudiant dans sa version la plus aboutie, remise en fin fin quadrimestre (30%)
au terme du quadrimestre, examen écrit qui porte sur l'ensemble de la matière (50%)

Langue d'enseignement :
- français

Sources :

Les étudiants ont accès à un syllabus de textes.

Christine Angot *L'inceste*, Stock, 1999. *Une semaine de vacances*, Flammarion, 2012 ; Gwanaëlle Aubry, Personne, Mercure de France, 2009 ; Chloé Delaume *Les mouflettes d'Atropos*, éditions Farrago, 2000. *Le cri du sablier*, éditions Farrago/Léo Scheer, 2001. *S'écrire. Mode d'emploi*. Publi.net. 2008. *La règle du Je*, PUF (collection Travaux pratiques), 2010. *Une femme avec personne dedans*, Seuil, 2012 ; *Marguerite Duras, Œuvres complètes (tome 1 et 2*), Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2011 ; Guillaume Dustan, Œuvres (tome 1), *Préface et notes de Thomas Clerc*, P.OL., 2013 Hervé Guibert, Suzanne et Louise, roman-photo, Hallier, 1981 ; *Mes parents*, Gallimard, 1986 *L'image fantôme, Minuit*, 1981 ; *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, Gallimard, 1990 ; La pudeur et l'impudeur (film documentaire), 1991 ; Édouard Levé Autoportrait, P.O.L., 2005 Suicide, P.O.L., 2008 ; *Georges Perec W ou le souvenir d'enfance*, Denoël, 1975 ; *La vie mode d'emploi*, Hachette, 1978 ; *Je me souviens*, Hachette, Collection P.O.L., 1978 ; Saint-Augustin, *Les Aveux (Nouvelle traduction des Confessions* par Frédéric Boyer, P.O.L., 2008) ; Jean-Paul Sartre, *Les mots, Gallimard*, 1964 ; Nathalie Sarraute Enfance, Gallimard, 1983 …

UE 7.07.4 ART CONTEMPORAIN EN (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0177 Histoire et actualité des arts : art contemporain (EN)

Turning Point: Conversations in Contemporary Art

Professeur : Stéphanie Mahieu

Contenu:

Ce cours de M1 de type séminaire–débat, se donne en anglais. En partant du constat que le monde de l'art et du design est depuis plusieurs années traversé par des questionnements et de profondes remises en questions, qui reflètent des bouleversements sociétaux beaucoup plus globaux, à la suite notamment des mouvements # MeToo et Black Lives Matter, le séminaire se penchera sur la façon dont le débat est posé dans le monde anglophone. Sur la base de cas récents, il élargira la discussion aux questions de genre et de postcolonialité aux sein des mondes de l'art. Si un tel débat est aujourd'hui également présent dans le monde francophone, la plupart de ses termes, et la nature même des controverses, renvoient au contexte anglophone : cultural appropriation, culture wars, cancel culture, safe space, 'woke', moment of reckoning, autant de termes qui renvoient à des controverses récentes, en particulier sur la scène culturelle américaine.

Méthode:

Le séminaire est organisé sous formes de séance thématiques, renvoyant aux diverses controverses qui ont animé la scène artistique et muséale internationale à partir du milieu des années 2010. Chaque séance débutera par une revue de presse de la semaine. Le matériel pédagogique sera adapté au niveau de maîtrise de l'anglais de chaque participant.e.

Acquis d'apprentissage:

L'objectif principal est d'acquérir des outils analytiques visant à une mise en perspective historique d'événements souvent abordés de manière rapide et volontairement exagérée sur les réseaux sociaux, en proposant un accès direct, en anglais, à des contenus éditorialisés, et en posant, en filigrane, la question de la possibilité même d'un dialogue argumenté à l' «*âge des extrêmes* » (cf Aurelian Craiutu).

En se basant sur la lecture commentée d'articles de la presse généraliste (*The New York Times*, *The Washington Post*, *The Atlantic* et *The New Yorker* pour les Etats-Unis, *The Guardian* pour le Royaume-Uni), d'articles de vulgarisation universitaire (*The Conversation*) et de publications spécifiques à l'art et au design, ce séminaire-débat proposera de poser un regard plus analytique sur des questionnements dont la formulation et les modalités du débat manquent aujourd'hui singulièrement de nuance, en particulier en ligne.

Evaluation:

Contrôle continu (participation en cours sous forme de petits exposés) et remise d'un travail écrit

Langue d'enseignement:

Anglais

Sources:
articles de journaux et ouvrages universitaires

Ault, J. (et al), (1999), *Art Matters: How the Culture Wars Changed America*, NYU Press
Craiutu, A. (2016) *Faces of Moderation. The Art of Balance in an Age of Extremes*, Penn Press
Marchard, O. (2019) *Conflictual Aesthetics. Artistic Activism and the Public Sphere,* Boston, MIT Press
Reilly, M. (2018) *Curatorial activism: towards an ethics of curating*, Londres, Thames & Hudson

UE 7.08.4 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0176 Histoire et actualité des arts : architecture

Professeur : Vincent Heymans, vincent.Heymans@lacambre.be

Contenu :

Le cours aborde l'histoire de l'architecture depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle jusqu'au début du XXIe siècle, à travers les différents mouvements qui se sont succédés ou côtoyés, à la recherche de la notion de modernité. Toute architecture est moderne au moment de son expression, et revendiquée comme telle au moins depuis le Siècle des Lumières, tandis que notre présent sera passé au crible de l'histoire avec le recul du temps. Le positionnement critique de l'observateur vis-à-vis de la production architecturale qui le précède et qui nourrit sa réflexion est fondamental.

Méthode :

L'exposé du cours est de type chronologique et est émaillé de présentations ponctuelles, susceptibles de changer d'une année à l'autre, destinées à illustrer le propos selon des points de vue variés : extraits de films de fiction ou documentaires, visites de bâtiments ou de quartiers, lecture de textes critiques, …

Acquis d'apprentissage :

- Avoir une connaissance générale de l'histoire récente de l'architecture, en suivant la piste de l'expression de la modernité et en soulignant les liens avec les différentes disciplines enseignées à la Cambre.
- Situer l'architecture contemporaine dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes, iconographie et textes, tenu à disposition des étudiants sur support informatique.
- L. BENEVOLO, *Histoire de l'architecture moderne*, vol. 1-4, Paris,1987-1988.
- P. COLLINS, *L'architecture moderne, principes et mutations*, Paris, 2009.
- K. FRAMPTON, *L'architecture moderne. Une histoire critique*, Paris, 2006.

UE 7.09.4 ARTS DE LA SCENE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0178 Histoire et actualité des arts : arts de la scène

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

- Le cours est structuré en trois sections transversales, abordant successivement le corps, l'écriture, et le passage au plateau. Après un examen fouillé de ce qui est à l'œuvre lors de la confrontation d'un corps vivant avec d'autres corps vivants dans un espace dédié à la représentation, sont abordés le corps du danseur et la notion de mémoire du corps ; la notion de corps imaginaire chez le comédien ; le corps « poreux » du performeur ; le corps prothétisé de l'artiste de cabaret, et le « supercorps » de l'artiste de cirque.
- Sur le plan des écritures scéniques, après avoir examiné la nécessité de l'incomplétude de celles-ci, on scrute la structure générale, la question de la dramaturgie d'un spectacle, puis celle de la « langue » employée, et enfin la communication qui l'entoure.
- Le passage au plateau est abordé à travers des exemples de mises en scènes significatives, et l'analyse des différentes composantes du travail scénique, vu en tant que travail collectif réalisé par une équipe artistique et technique.

Méthode :

- Le cours, théorique, s'appuie régulièrement sur des exemples concrets, perçus à travers des actes, des mouvements, des lectures, des partages d'expérience, des visionnements en vidéo, des exercices d'écriture, ou le visionnement de spectacles.
- Un spectacle vu par l'ensemble des étudiants est imposé. L'étudiant doit de son propre chef voir un autre spectacle de son choix.
- Chaque cours est l'occasion d'une information sur des spectacles à l'affiche à Bruxelles.
- Dans le cadre de la section consacrée à l'écriture/au passage au plateau, un artiste est invité pour exposer son processus de travail.

Acquis d'apprentissage :

- Aiguiser la perception, permettre la compréhension des enjeux et une approche critique des arts de la « scène » (que cette scène soit définie comme telle ou pas) impliquant comme instrument premier le corps de l'artiste : danse, théâtre(s), performance, opéra (du point de vue de la mise en scène), cirque, cabaret… Les formes scéniques où l'instrument principal n'est plus le corps (concerts, marionnette, image animée…) ne sont envisagées qu'incidemment.
- Articuler les acquis théoriques et les connaissances de façon cohérente, critique et autonome, à l'intérieur de sa pratique artistique et plus largement de son rapport à la société et à la culture.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2e quadrimestre.
- L'examen, composé de trois questions ayant trait aux trois « sections » traversées, évalue le savoir approprié par l'étudiant ; la capacité de l'étudiant à formuler un discours critique étayé sur un spectacle vu et l'intelligence des processus d'écriture et de création du spectacle vivant. L'exercice d'écriture, le spectacle imposé et le spectacle vu indépendamment en fournissent la matière.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Pas de syllabus. Nombreux liens et références donnés au cours.

UE 7.10.4 HISTOIRE DU CINEMA (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0179 Histoire et actualité des arts : cinéma

Professeur : Drita Kotaji, drita.kotaji@lacambre.be

Contenu :
- La première partie du cours présente une histoire du cinéma (abrégée mais cependant rigoureuse) qui sera traversée par, et éclairera à son tour, des notions et matières comme : le langage et le vocabulaire cinématographiques ; les styles et genres ; la question de la représentation ; le réel versus fiction ; les dimensions sociologique, économique, politique et esthétique de l'art cinématographique ; la réflexion philosophique ; la mise en résonnance avec l'actualité ; les échos portés par les arts plastiques.
- La deuxième partie du cours propose l'examen plus approfondi de certains thèmes ou champs d'étude parcourus eux par l'histoire et l'actualité du cinéma.
  - Le cinéma et la littérature
  - Le cinéma et la philosophie (Deleuze, Cavell)
  - Le cinéma et les femmes
  - Le cinéma documentaire et le cinéma engagé
  - Le cinéma expérimental
  - Les artistes plasticiens contemporains qui questionnent le cinéma au travers des pratiques d'appropriation, de détournement, de citation, de dénonciation, ou l'intégration d'œuvres à l'industrie et aux grandes salles.

- En outre, le cours sera croisé de manière ponctuelle et transversale par divers sujets d'étude tels l'intermédialité, la télévision, l'internet et les évolutions technologiques actuelles, ainsi que l'éthique, l'exception culturelle, le patrimoine, la mémoire, l'archivage et la conservation.

Méthode :
- Le cours alterne exposés, analyses d'œuvres et discussions.
  À partir de productions cinématographiques, d'œuvres plastiques contemporaines, de citations, de textes, d'articles, puisés dans l'histoire et dans l'actualité, une participation active des étudiants sera appelée par l'observation, l'analyse et la réflexion portant sur les systèmes de signes médiatiques et artistiques, leurs composantes, leur interprétation, leurs enjeux sociaux et culturels, leurs pouvoirs narratifs et connotatifs et leur fonctionnement esthétique.

Acquis d'apprentissage :
Au terme de ce cours, l'étudiant.e sera en mesure de :
- rendre compte des enjeux de la création cinématographique dans son histoire et son actualité ;
- appréhender l'évolution du cinéma au travers de son corpus d'œuvres, ses styles et ses genres, son langage et son vocabulaire ;
- organiser une réflexion critique et personnelle sur les relations qu'entretiennent cinéma et autres médiums artistiques, modernes et contemporains ;
- appréhender de manière critique les dimensions sociales, culturelles, politiques, économiques, esthétiques et philosophiques qui parcourent et habitent le cinéma,
- s'approprier les problématiques traversées par ce cours afin de questionner sa propre pratique de créateur.

Evaluation :
- Rédaction d'un texte personnel de l'étudiant.e sur un thème associé au domaine du cinéma.
- Les consignes détaillées du travail à remettre sont fournies via la plateforme classroom.google.com
- Les modalités d'évaluation sont identiques en première et en seconde session.

Langue d'enseignement :
- français

Sources :
- Nicole BRENEZ, *Manifestations : écrits politiques sur le cinéma et autres arts filmiques*, De l'incidence-éditeur / CNL, Izère, 2020
- André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?* Cerf, Paris, 1999
- Robert BRESSON, *Notes sur le cinématographe*, Folio, Gallimard, Paris, 1995
- Stanley CAVELL, *A la recherche du bonheur. Hollywood et la comédie du remariage*, Vrin, Paris, 2017
- Gilles DELEUZE, *Cinéma Volume 1, L'image-Mouvement*, Minuit, Paris, 1983
- Gilles DELEUZE, *Cinéma Volume 2, L'image-temps*, Minuit, Paris, 1985
- François TRUFFAUT, *Le Cinéma selon Hitchcock*, Gallimard, Paris, 1993

UE 7.11.4 HISTOIRE DE LA MUSIQUE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0180 Histoire et actualité des arts : musique

Professeur : Marc Collet, marc.collet@lacambre.be

Contenu :
L'histoire de la musique est parcourue, de l'aube de la modernité à la période contemporaine à travers le prisme de l'espace-temps, fil conducteur de cette exploration.

Méthode :
Basée sur l'audition en classe et la compréhension de l'inscription dans cette logique des œuvres sélectionnées.

Acquis d'apprentissage :
- situer les œuvres vues (et celles apparentées) dans l'évolution de la musique de la fin du XIXe au début du XXIe siècle ;
- acquérir des connaissances générales en histoire comparée des arts.

Evaluation :
- Examen écrit en fin de 2e quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre.
- L'examen consiste en la reconnaissance à l'audition des œuvre vues et l'exposé de la logique qui les sous-tendent.

Langue d'enseignement :
- Français.

Sources :
- P. GRIFFITHS, *Brève histoire de la musique moderne*, Paris, 1992.
- J.-Y. BRAS, *Les courants musicaux du XXe siècle*, Troinex, 2003.
- J.-N. VON DER WEID, *La Musique du XXe siècle*, Paris, 1997.
- B. GINER, *Musique contemporaine : le second XXe siècle*, Paris, 2000.

UE AG 1 CONNAISSANCES SOCIOLOGIQUES ET CULTURELLES

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 6
Prérequis : -
Corequis : -

G120.0440 Histoire et actualité des arts : Analyse de l'image

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Quadrimestres : 1+2
Prérequis : -
Corequis : -
Professeur : Toma LUNTUMBUE, tomamuteba.luntumbue@lacambre.be

Contenu :
- définition et exploration de chaque constituant de l'image à travers des grilles d'analyse adaptées à chaque domaine plastique : image 2D, 3D, mais aussi à l'objet, à l'architecture, la BD, la publicité et le vêtement, qui apportent un vocabulaire approprié et objectivant ;
- description et interprétation ; définition des différents niveaux d'interprétation ;
- constitution et organisation de stocks d'images de statuts culturels très différenciés ;
- extrapolations pédagogiques à partir des constituants de l'image et des réseaux culturels plastiques constitués.

Méthode :
- chaque cours comporte des exposés théoriques, travaux de groupes, débats, exercices personnels, création d'images et exercices d'analyse ;
- constitution des dossiers thématiques, sorte de banques d'images et de boîte à outils pour une infinité d'exercices pédagogiques, un « cahier-laboratoire » où alternent notes structurées, désordre de la recherche, documents références et propositions personnelles.

Acquis d'apprentissage :
L'étudiant apprendra à

- maîtriser les méthodes permettant d'analyser l'image ;
- utiliser un vocabulaire adéquat ;
- développer différents niveaux d'interprétation ;
- replacer dans le contexte historique ;
- relier à des thèmes culturels plus larges ;
- extrapoler des exercices pédagogiques pertinents.

Evaluation :
- évaluation continue de type formative par l'enseignant, à travers différents exercices axés sur la maîtrise des constituants de l'image et la précision du vocabulaire, la cohérence et la richesse du « cahier-laboratoire », l'investissement personnel dans son élaboration, et la pertinence du potentiel pédagogique qu'il contient ;
- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (présentation orale) : 100 % ;

Langue d'enseignement :
- français.

Sources :
- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant ;
- syllabus de cours.

G120.0441 Psychopédagogie : connaissances sociologiques et culturelles (Fondements de l'enseignement artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles)

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be

Contenu :
- informations sur les conditions d'exercice du métier d'enseignant et sur l'organisation du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- éléments de clés d'analyse des politiques éducatives dans leur contexte historique et sociétal, et dans leurs réalisations les plus récentes, afin de permettre aux futurs enseignants de saisir de manière critique les contraintes et les marges de manœuvre de leur profession ;
- éclairages, au fil de quelques synthèses théoriques, apportés sur les grandes étapes de l'évolution de la sociologie de l'éducation.

Méthode :
- Cours interactif, exercices de groupe, manipulation et analyse de documents.

Acquis d'apprentissage :
- mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues au sein de l'école et de la classe et pour une meilleure adaptation aux publics scolaires ;
- analyser l'école et la classe dans une approche systémique et institutionnelle ;
- s'informer sur l'école en tant qu'institution et sur le rôle d'enseignant au sein de l'institution scolaire pour exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence dans le contexte de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- s'outiller pour s'informer sur l'évolution de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles tant du point de vue politique et institutionnel que des points de vue des contenus, sur les intentions sous-jacentes et les logiques qui en ont découlé ;

- s'informer de son rôle en tant qu'enseignant dans l'institution ;
- s'informer des programmes, et les respecter…avec sens !

Evaluation :
- évaluation continue de type formative par l'enseignant ;
- évaluation d'un travail année : 50% ;
- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (examen oral) : 50%.

Langue d'enseignement :
- français.

Sources :
- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant ;
- syllabus de cours.

G020.0442 Sciences humaines et sociales : Sociologie de l'art

2 crédits, 20 h
Activité obligatoire
Professeur : Benoît DUSART, bendusart@hotmail

Contenu :

Le cours vise d'abord la compréhension des théories de la *sociologie critique* (P. Bourdieu), de la *sociologie de la réception* (M.de Certeau…) et autres approches *pragmatiques* (N. Heinich…). Seront décrits, analysés et critiqués les concepts de *champ*, d'*habitus*, d'*héritage culturel*, de socialisation (Mead), de *violence symbolique*, d'*omnivorité* et d'*univorité* culturelle (Peterson), de *démocratisation de la culture* et de *démocratie culturelle…*

Méthode :

- Cours théorique, lectures communes, analyses critiques de textes, d'enquêtes et d'entretiens.

Acquis d'apprentissage :

- *en termes de connaissances* : identifier, distinguer et comprendre les courants de pensées, concepts et modèle théorique présentés aux cours ;
- *en termes d'aptitudes* : illustrer et décrire ce bagage théorique ;
- *en termes de compétences* : transférer et mettre en œuvre ces outils dans l'analyse et/ou la résolution d'un cas concret.

Evaluation :

- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (présentation orale) : 100 %.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant.

UE AG 2 CONNAISSANCES PEDAGOGIQUES ASSORTIES D'UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE ET D'ATTITUDES DE RECHERCHE

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 9
Prérequis : -
Corequis : -

A120.0443 Cours pluridisciplinaires : Construction des apprentissages

3 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : (10h) Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be
(20h) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :
- « espace-laboratoire » où l'on élabore, réalise et analyse des exercices pratiques d'enseignement, de manière progressive et dans des contextes les plus authentiques possibles ;
- conceptions de leçons brèves (micro-enseignement), selon le schéma « objectif-contenu-méthode-évaluation »
- analyse des enjeux (pédagogiques, sociologiques, psychologiques…) qui traversent les situations et acteurs en présence et lecture des processus pédagogiques à partir de ces exercices pratiques divers ;
- relecture et analyse des exercices proposés à l'aune de différents courants et théories dans le domaine de l'enseignement, et plus particulièrement celui des arts plastiques (au XXIe siècle).

Méthode :
- alternance entre exercices pratiques et éclairages théoriques ;
- mises en situation concrètes d'enseignement ;
- premières planifications et préparations écrites des leçons de stages ;
- analyse critique de ces préparations et d'expériences vécues lors des premiers stages ;
- mutualisation des expériences collectées par chacun.

Acquis d'apprentissage :
- construire une séquence d'apprentissage ;
- formuler des objectifs en phase avec les exigences d'un programme ;
- élaborer des processus techniques et des étapes de mise en œuvre susceptibles de répondre à ces objectifs ;
- communiquer avec clarté, établir des relations de groupe positives ;
- travailler et mutualiser en équipe ;
- prévoir des alternatives aux exercices, imaginer des prolongements à moyen et long terme ;
- utiliser les contenus des différentes matières du cursus de l'agrégation à l'intérieur d'une leçon ;
- développer des phases réflexives, à l'aide d'outils d'analyse permettant l'esprit critique et l'invention de prolongements utiles.

Evaluation :
- évaluation continue de type formative par les enseignantes avec une séance d'évaluation formalisée à la fin du 1er quadrimestre ;
- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (présentation orale) : 100 % ;
- les objets de l'évaluation sont :
    - la qualité des séquences d'apprentissage dans leur conception et leur réalisation ;
    - la pertinence du propos par rapport au niveau scolaire et au type de population concernés ;
    - la capacité à extrapoler, l'inventivité et l'imagination ;
    - l'usage efficace des références techniques et culturelles ;
    - la qualité de la communication ;
    - la capacité d'évaluation et d'autoévaluation.

Langue d'enseignement :
- français.

Sources :
- portefeuille de lecture et références bibliographiques proposées par les enseignantes.

G120.0444 Psychopédagogie : Connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitudes de recherche

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be

Contenu :

Enfant, étudiant, parent, enseignant, décideur..., chacun est concerné par les questions d'éducation, d'apprentissage… donc de pédagogie ! Celles-ci font l'objet d'analyses multiples et croisées de la part de philosophes, d'historiens, de sociologues, de psychologues, de didacticiens, mais aussi de praticiens et des pédagogues eux-mêmes. Le cours propose une lecture pédagogique de ces débats et une synthèse des connaissances dans le champ pédagogique et des enjeux qui le traversent. Des notions récentes aux sujets les plus commentés, des débats les plus vifs aux questions plus consensuelles, il essaye de brosser ainsi un panorama du champ pédagogique aujourd'hui, de ses questionnements comme de ses savoirs acquis, de ses acteurs, de ses méthodes, et des nouveaux champs de recherches qui se développent.

Méthode :
- exposés, travaux dirigés, lectures d'articles, débats, travaux de groupe ;
- préparation d'un exposé sur une pédagogie (avec consignes précises et suivis ponctuels).

Acquis d'apprentissage :
- se familiariser avec
  - les concepts de bases, les théories et les modèles en pédagogie ;
  - les courants historiques et nouveaux en pédagogie ;
- s'interroger sur les notions-clés du processus d'apprentissage ;
- penser la pratique pédagogique en classe secondaire, dans le champ de l'enseignement de l'art ;
- différencier un ensemble de concepts relatifs au vocabulaire pédagogique ;
- définir et illustrer les incontournables pédagogiques de la construction des savoirs ;
- proposer un ensemble de méthodes à partir des pratiques pédagogiques issues d'un ensemble de penseurs de l'enseignement ;
- repérer les orientations méthodologiques ;
- décrire une pédagogie en développant ses caractéristiques principales.
- établir des liens avec la classe.

Evaluation :
- évaluation continue de type formative par l'enseignant ;
- évaluation d'un travail année : 50% ;
- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (examen oral) : 50%.

Langue d'enseignement :
- français.

Sources :
- syllabus de cours ;
- références proposées par l'enseignante.

G120.0445 Psychopédagogie : Formation à la neutralité (CrB)

1 crédit, 12 h
Activité obligatoire
Professeur : Tristan LEDOUX, tristanledoux@hotmail.com

Contenu :

Mise en débat d'un certain nombre de textes fondateurs, principalement de philosophes qui ont développé une réflexion sur l'art, afin de donner un contenu à la notion de neutralité dans le domaine de l'enseignement artistique, compte tenu de la diversité des domaines (musique, arts plastiques ou visuels, théâtre et art de la parole). La neutralité est envisagée et définie à partir de ce qui la menace : idéologies politiques, culturelles, dogmes religieux, enfermement dans un style, forces affectives ou inconscientes... Sont examinées les positions de la philosophie antique, (paradigme classique), de Kant (paradigme critique), de Nietzsche, de la phénoménologie (Husserl, Sartre, Merleau-Ponty), et des propositions plus récentes comme celles de Deleuze ou Rancière (liste à titre indicatif).

Méthode :

Le cours est réparti en une série de séances, lors desquelles les participants sont invités à discuter les thèses exposées au cours de la première heure de la séance. L'enseignement oral s'appuie sur des textes transmis aux étudiants. Un syllabus de synthèse – revu chaque année – sera également disponible avant l'examen.

Acquis d'apprentissage :

S'approprier, à travers l'exposé et la discussion, quelques positions théoriques fondamentales et les moyens d'un recul critique tant à l'égard des savoirs, des discours et des techniques, que des attitudes et des valeurs implicites que la transmission de compétences artistiques met en jeu.

Evaluation :

- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (examen écrit) : 100%.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- syllabus de cours ;
- références bibliographiques proposées par l'enseignant.

G120.0446 Psychopédagogie : didactique des arts plastiques, visuels et de l'espace

3 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Toma LUNTUMBUE, tomamuteba.luntumbue@lacambre.be

Contenu :

- confrontation avec des matériaux de nature très diversifiée, dans un cadre de contraintes matérielles proche de celles de l'enseignement secondaire ;
- ergonomie de l'enseignant : travaux de manipulation, en relation avec l'espace, les supports, les outils, les gestes induits par ces matériaux ;
- vocabulaire approprié aux objets plastiques en présence ;
- extrapolations pédagogiques ;
- structure de leçons à partir des implications technologiques rencontrées(Objectifs, contenus, méthodes,…).

Méthode :

- mise en situation « d'atelier » ou de classe avec des travaux individuels ou par groupes ;
- création d'objets plastiques (2D, 3D), à partir des propriétés élémentaires d'un matériau donné, et dans le cadre de consignes précises ;
- analyse des travaux obtenus, mise en relation avec des contenus théoriques, et exploitation de leur potentiel pédagogique : création de répertoires d'exercices ;
- construction de leçons complètes à partir de ces expérimentations.

Acquis d'apprentissage :

- être capable de dégager des problématiques d'ordre plastique et à construire des itinéraires de formation à partir de contraintes techniques propres aux exigences de l'enseignement secondaire ;
- maîtriser des éléments méthodologiques pour exploiter les formes et les usages des matériaux artistiques hérités de l'histoire de l'art récent ;

- découvrir en quoi les propriétés élémentaires des matériaux induisent un questionnement artistique, fait comprendre les caractéristiques expressives, communicatives et cognitives de ces matériaux plastiques, et mettre en évidence les gestes générateurs de sens ;
- apprendre, à partir de données techniques rencontrées, à construire une leçon : choisir des contenus, développer des stratégies, construire des savoirs.

Evaluation :
- évaluation continue de type formative par l'enseignant ;
- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (présentation orale) : 100 % ;
- l'étudiant est évalué sur :
  - la pertinence des gestes développés à partir des matériaux donnés, la cohérence des objets plastiques élaborés, la justesse des significations induites ;
  - le respect des contraintes ;
  - la richesse des solutions et des alternatives envisagées ;
  - la rigueur de l'analyse et de la mise à distance, la capacité à replacer le travail dans un contexte théorique ;
  - la pertinence des extrapolations pédagogiques et la cohérence des leçons élaborées.

Langue d'enseignement :
- français.

Sources :
- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant.

UE AG 3 CONNAISSANCES PSYCHOLOGIQUES, SOCIO-AFFECTIVES ET RELATIONNELLES

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 3
Prérequis : -
Corequis : -

G120.0447 Psychopédagogie : Connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles (CrB)

3 crédits, 45h
Activité obligatoire
Professeur : Michel JASPAR, mich.jaspar@gmail.com

Contenu :
- concepts de base en psychologie et aspects fondamentaux de la psychologie humaine liés à l'apprentissage :
  - la mémoire ;
  - l'intelligence ;
  - les émotions ;
  - le développement de l'enfant et de l'adulte aux niveaux cognitif, artistique, affectif et social ;
  - la motivation ;
  - les mécanismes de l'apprentissage.

Méthode :
- les cours sont dispensés en grand groupe, de manière régulière. Alternance d'exposés magistraux et de mises en situation à analyser.

Acquis d'apprentissage :
- *en termes de savoirs* : acquérir quelques outils conceptuels pour pouvoir aborder la littérature qui concerne la pédagogie ; connaître les grandes lignes de quelques aspects fondamentaux de la psychologie humaine liés à l'apprentissage ;

- *en termes de savoir* - faire : relier ces savoirs sur la psychologie humaine à leurs implications pédagogiques ; intégrer le plus d'aspects possibles de la théorie vue à sa pratique pédagogique (métier

ou stages) et, réciproquement, amener le plus possible de situations et de problématiques rencontrées dans les situations d'apprentissage ; travailler sur ses propres représentations de l'enseignement et de lui/elle-même en tant qu'enseignant, par l'apport de l'introspection, de la théorie abordée, des situations vécues ou racontées par les autres ;

- *en termes de savoir-être* : acquérir quelques outils de communication et de gestion de conflit ; de respecter les règles communes du cours, à l'image des règles de tout groupe humain, et particulièrement celui d'une institution scolaire ; collaborer, pour la réalisation d'exercices et de travaux, dans le respect et l'ouverture à l'autre.

Evaluation :
- modalités spécifiques proposées par l'enseignant : évaluation continue ET/OU sommative. 2 options possibles :
  1) participation active à chaque cours et évaluation continue (tests de compréhension réguliers) ;

  2) évaluation sommative à la fin du 2e quadrimestre (Examen oral, portant sur la totalité des contenus de l'année).

Langue d'enseignement :
- français.

Sources
- les notes de cours, ainsi que divers textes ou articles, sont disponibles sur le site personnel de l'enseignant (micheljaspar.be) et/ou sur l'intranet du CRB.

UE AG 4 SAVOIR-FAIRE

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 12
Prérequis : -
Corequis : UE AG 1 et UE AG 2

T120.0448 Stages : observation, assistanat

3 crédits, 20 h
Activité obligatoire
Professeurs : (Coordination) Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be
(Supervision) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :
- ce type de stage permet aux futurs enseignants d'assister à la prise en charge d'une classe par un professeur expérimenté. Il offre notamment à l'étudiant-stagiaire l'opportunité de découvrir, par le biais de l'expérience singulière du maître de stage qui l'accueille ;
- dans le cadre de ce stage, l'étudiant-stagiaire sera également invite à se projeter progressivement, en partenariat avec le maître de stage, dans la prise en charge de la classe en rencontrant les élèves dans leurs projets et travaux en cours.

Méthode :
- dès le début du mois d'octobre, contacter 2 écoles secondaires et 2 professeurs de son choix, en vue de réaliser les stages d'observation/assistant (Voir liste des contacts) ;
- informer les responsables pédagogiques de l'agrégation des contacts et agendas de stages établis ;
- observation active dans la classe du maître de stage (et part active d'assistanat vivement suggérée si le contexte le permet) ;
- formalisation des observations en vue de la rédaction d'un rapport ;
- les 20h du stage d'observation doivent être terminées à la fin du 1er quadrimestre pour pouvoir prester les 30h du stage d'enseignement ;
- l'étudiant doit avoir clôturé le stage d'observation/assistanat et avoir participé à l'évaluation formative en séance collective (fin du 1er quadrimestre) pour s'engager dans le stage d'enseignement.

Acquis d'apprentissage :
- adopter une posture réflexive sur les pratiques d'enseignement observées ;
- travailler en collaboration au sein d'une équipe éducative ;
- mobiliser et développer :
    - les savoirs de la (des) discipline(s) à enseigner ;
    - des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
    - une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller les futurs élèves au monde ;
    - le souci de participer au rôle de démocratisation de l'école.

Evaluation :
- évaluation formative en séance collective : présentation des rapports d'observation en fin de 1er quadrimestre ;
- évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du second quadrimestre : 100%
  Les critères d'évaluation seront les suivants :

  Les crédits des stages sont validés si les conditions suivantes sont toutes remplies :

    - l'étudiant a presté ses stages d'observation/assistanat et a participé à la séance collective d'évaluation formative (fin du 1er quadrimestre) ;
    - les stages d'enseignement sont prestés ;
    - les évaluations des stages d'enseignement par les maîtres de stage sont réussies ;
    - la supervision des stages est réussie ;
    - le rapport de stage écrit est réussi ;
    - le stage extra-muros est presté.

Langue d'enseignement :
- français.

Sources :
- voir « Memento des stages », conventions et documents de stages.

T120.0449 Stages : enseignement

6 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeurs : (Coordination) Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be
(Supervision) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :
- ce type de stage consiste, pour l'étudiant-stagiaire, à mettre en place les activités pédagogiques, en la présence et avec l'accompagnement de l'enseignant maître de stage habituellement en charge de la classe. Il lui permet ainsi de bénéficier, grâce aux échanges avec cet enseignant, d'un retour immédiat sur sa pratique professionnelle ;
- l'étudiant-stagiaire sera ainsi amené à prendre en charge une classe de façon totalement autonome. Sa responsabilité est complète et comprend, outre les tâches d'enseignement ou d'éducation, celles liées à l'évaluation des élèves par exemple. Pour mener à bien ce travail, l'étudiant-stagiaire bénéficie de la guidance de maîtres de stage agréés par La Cambre par le biais d'une convention, et du professeur-superviseur de La Cambre.

Méthode :
- avoir clôturé le stage d'observation/assistanat et avoir participé à l'évaluation formative en séance collective (fin du 1er quadrimestre) pour s'engager dans le stage d'enseignement ;
- après l'évaluation formative du stage d'observation / assistanat en séance collective (fin du 1er quadrimestre), les stages d'enseignement peuvent débuter dès janvier ;
- toutefois par sécurité, les contacts peuvent avoir déjà été pris au premier quadrimestre ;
- contacter 3 écoles secondaires et 3 professeurs de son choix, en vue de réaliser les stages d'enseignement. L'étudiant peut retourner dans les 2 écoles de son stage d'observation/assistanat et en choisir une nouvelle ;

- informer les responsables pédagogiques de l'agrégation des contacts et agendas de stages établis ;
- observation active dans la classe du maître de stage (et part active d'assistanat vivement suggérée si le contexte le permet) ;
- les stages d'enseignement se réalisent entre janvier et mai ;
- supervision dans les classes de stage de l'étudiant, au moins une fois sur les 30h à prester. Cette supervision sera assurée par l'enseignant superviseur ;
- formalisation des expériences d'enseignement en vue de la rédaction d'un rapport à remettre pour la fin du 2e quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :
- concevoir, planifier et organiser son enseignement ;
- choisir, élaborer et mettre en œuvre des méthodes d'enseignement et d'apprentissage appropriées ;
- maitriser les différentes formes de la communication pédagogique d'un contenu scientifique, adapté au public visé ;
- concevoir et mettre en œuvre des activités d'évaluation des apprentissages ;
- évaluer la qualité de son enseignement et développer ses compétences pédagogiques et didactiques ;
- adopter une posture réflexive sur ses pratiques d'enseignement ;
- travailler en collaboration au sein d'une équipe éducative ;
- rechercher et mettre en pratique les prescrits légaux en vigueur dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- mobiliser et développer :
    - les savoirs de la (des) discipline(s) à enseigner ;
    - des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
    - une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller les futurs élèves au monde ;
    - le souci de participer au rôle de démocratisation de l'école.

Evaluation :
- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre : 100 % ;
- l'évaluation sera constituée des notes attribuées par les maîtres de stage de l'étudiant, l'enseignant superviseur à l'occasion de sa supervision et la note attribuée pour le rapport écrit ;
- les crédits des stages sont validés si les conditions suivantes sont toutes remplies :
    - l'étudiant a presté ses stages d'observation/assistanat et a participé à la séance collective d'évaluation formative (fin du 1er quadrimestre) ;
    - les stages d'enseignement sont prestés ;
    - les évaluations des stages d'enseignement par les maîtres de stage sont réussies ;
    - la supervision des stages est réussie ;
    - le rapport de stage écrit est réussi ;
    - le stage extra-muros est presté.

Langue d'enseignement :
- français.

Sources :
- voir « Memento des stages », conventions et documents de stages.

T120.0450 Stages : extra-muros

2 crédits, 10 h
Activité obligatoire
Professeurs : (Coordination) Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be
(Supervision) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :
- ce type de stage recouvre un projet pédagogique hors leçon. L'étudiant-stagiaire peut proposer un projet particulier d'activités didactiques ou de formation aux responsables des stages ;
- le projet peut prendre divers aspects favorisant l'immersion dans la vie de l'institution scolaire ou dans la conduite d'un projet : participer à des évaluations, assister à des conseils de classe ou à des réunions de parents, organiser des visites ou des voyages avec les élèves, concevoir (ou participer à) un module pédagogique ou un projet novateur....

- il peut également s'envisager dans des structures autres que l'école mais porteuses de projets dans le champ de l'éducation, de la formation, dans le domaine des arts visuels ;

Méthode :
- informer les responsables pédagogiques de l'agrégation des contacts et agendas de stages établis ;
- définir son implication dans le projet en fonction du contexte : la démarche est chaque fois singulière pour chacun des projets.

Acquis d'apprentissage :
- choisir, élaborer et mettre en œuvre des méthodes appropriées ;
- travailler en collaboration au sein d'une équipe éducative ;
- mobiliser et développer :
    - un rapport critique et autonome avec les savoirs de référence (scientifiques et culturels) ;
    - des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
    - une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller au monde ;
    - le souci de participer à la démocratisation de l'accès à l'éducation, la formation, la culture…

Evaluation :
- stage à valider par la coordinatrice pédagogique du programme et la superviseur des stages et évalué sur base d'un rapport en fin de 2e quadrimestre ;
- les crédits des stages sont validés si les conditions suivantes sont toutes remplies :
    - l'étudiant a presté ses stages d'observation/assistanat et a participé à la séance collective d'évaluation formative (fin du 1er quadrimestre) ;
    - les stages d'enseignement sont prestés ;
    - les évaluations des stages d'enseignement par les maîtres de stage sont réussies ;
    - la supervision des stages est réussie ;
    - le rapport de stage écrit est réussi ;
    - le stage extra-muros est presté.

Langue d'enseignement :
- français.

Sources :
- voir « Memento des stages », conventions et documents de stages.

G120.0451 Séminaires : analyse de pratiques

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeurs : (Coordination) Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be
Intervenants extérieurs invités

Contenu :
- prises de conscience du langage corporel : corps, voix, expressions non verbales, théâtralité ;
- psychologie et communication ;
- gestion mentale et créativité ;
- cultures, école et société ;
- langage des médias et usage de leurs outils dans le cadre pédagogique ;
- rencontre d'artistes, d'auteurs, de chercheurs, d'acteurs… des champs de l'art, de la pédagogie, des sciences humaines…

Méthode :
- Journées du samedi (5 sur un an), menées sous forme d'exercices, de rencontres, de conférences ou de débats avec des spécialistes issus des arts du spectacle ou des médias, des sciences humaines, pédagogiques ou sociologiques, et de terrains culturels divers, en intra-muros ou en extra-muros.

Acquis d'apprentissage :
- s'ouvrir à des domaines contigus à la pédagogie, et qui ne sont pas intégrés à la grille officielle.
- se familiariser avec des outils, des pratiques et des acteurs qui peuvent constituer des ressources extrascolaires à utiliser dans le travail au sein de l'école.

- s’investir dans quelques-unes des ouvertures proposées, pour élargir ses champs d’action pédagogiques.

Evaluation :
- évaluation continue de type formative par la coordinatrice ;
- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (100 %) sur base de :
    - la présence et participation active aux séminaire ;
    - l’investissement personnel, pertinence des interventions, esprit d’équipe, initiative ;
    - la capacité d’appropriation par la conceptualisation et l’esprit critique ;
    - la capacité à extrapoler les potentiels pédagogiques présents dans les contenus des séminaires.

Langue d’enseignement :
- français.

Sources :
- voir portefeuille de lectures, références et supports proposés par les intervenants extérieurs invités et la coordinatrice.